ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Lundi 6 Joumada El tani 1448 - 16 Novembre 2026 - N° 1431 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE FÉLICITE DES ACQUIS RÉALISÉS PAR LE SECTEUR DE LA JUSTICE



● ***Présidant l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027 à la Cour suprême, en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement et de cadres supérieurs, le président de la République a salué "les femmes et les hommes de la magistrature qui veillent à l'application de la loi, guidés par une conscience professionnelle et le sens de l'honneur de leur profession".***
"Je salue hautement tout ce que la justice a accompli pour préserver l'économie, protéger le pays et lutter sans relâche contre la corruption", a-t-il poursuivi.

P. 3

ACTUALITÉS NATIONALES

DOUANES ALGÉRIENNES

LE RENFORCEMENT DU RÔLE DES DOUANES AU CŒUR DE LA PROTECTION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

A l'occasion de la cérémonie de remise de grades organisée dans le cadre de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, deux allocutions ont été prononcées par le ministre des Finances, M. Mohammed Lamine Lebbou, et le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche. Les deux responsables ont mis en avant les efforts déployés pour renforcer le rôle des Douanes dans la protection de l'économie nationale.

Par Ikram Haou

La cérémonie a été présidée par le ministre des Finances, M. Mohammed Lamine Lebbou, en présence de membres du gouvernement et de représentants des corps de sécurité.

À cette occasion, le général-major Abdelhafid Bakhouche a déclaré que les Douanes algériennes poursuivent le développement de leurs structures opérationnelles et le renforcement de leurs mécanismes d'intervention, tout en veillant au respect des principes de transparence et d'efficacité et en s'adaptant aux mutations économiques. Selon le même responsable, l'action de l'institution douanière repose sur des axes fondamentaux, notamment la protection de la sécurité nationale et des citoyens, ainsi que le soutien à l'investissement. Dans ce cadre, il a salué les efforts des équipes opérationnelles à travers toutes les régions du pays, notamment dans la lutte contre les différentes formes de criminalité et de contrebande économique. Abordant également l'importance de la valorisation des compétences humaines et de l'ancrage d'une culture de l'engagement et de la responsabilité, il a affirmé que la cérémonie de remise de grades constituait une occasion de rendre hommage à l'ensemble des cadres, officiers et agents promus, afin de les encourager à poursuivre l'accomplissement de leurs missions, a souligné le général-major.



De son côté, le ministre des Finances, M. Lebbou, a insisté sur la nécessité de développer une économie diversifiée et compétitive, capable de faire face aux fluctuations économiques, à travers l'encouragement de l'investissement productif, l'accompagnement des entreprises, l'amélioration du climat des affaires et la modernisation des services publics, tout en préservant le caractère social de l'État.

Selon lui, les réformes engagées par l'État dans ce secteur visent à améliorer la gestion des ressources publiques et à moderniser les systèmes fiscal et douanier, contribuant ainsi au soutien de l'activité économique et au financement du budget de l'Etat. Par ailleurs, M. Lebbou a souligné le rôle stratégique des Douanes dans la protection de l'économie nationale, la sécurisation des échanges commerciaux, la lutte contre la fraude et la contrebande, ainsi que dans le recouvrement des recettes fiscales et la mobilisation des ressources publiques. Il a également mis en avant le recours à la numérisation et aux technologies modernes pour accompagner cette dynamique.

Rappelons qu'à l'issue des deux allocutions, une vidéo de présentation du centre opérationnel des Douanes a été projetée. Inauguré avant-hier, ce centre représente un pôle technologique et de commandement dédié au suivi, à l'analyse et à la coordination des activités douanières en temps réel, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La cérémonie a également été marquée par la remise de grades aux cadres, officiers et agents promus, ainsi que par un hommage rendu aux moudjahidine ayant exercé dans ce secteur. Des équipes opérationnelles ayant obtenu des résultats remarquables dans la lutte contre les réseaux de trafic illicite de drogues et de substances psychotropes ont également été honorées.

I.H

DGSN

DÉBUT DE LA 2E SESSION DE FORMATION DES FORMATEURS DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES

La deuxième session de formation des formateurs dans les opérations de maintien de la paix des Nations unies, organisée au profit des cadres de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et du Commandement de la Gendarmerie nationale, a débuté dimanche.

Organisée au siège du Groupement des opérations spéciales de la police (GOSP), cette session de formation, qui s'étalera jusqu'au 25 novembre, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre la DGSN et la Police des Nations unies (UNPOL), indique un communiqué de la DGSN.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur de la formation et de l'enseignement, le Contrôleur général de police, Fayçal Hassani, représentant le directeur général de la Sûreté nationale, accompagnée de la directrice générale des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Baya Bensmaïl, en présence de la Coordinatrice Résidente de l'Organisation des Nations unies en Algérie, Mme Savina Claudia Ammassari, du Conseiller de la Police des Nations unies, M. Faisal Shahkar, du Chef de la section de sélection et de recrutement de la police au siège des Nations unies, Ata Yenigun, ainsi que du directeur de cette session de formation, Ahmed Hosni Hassan Abdelrahim, et de directeurs centraux de la Sûreté nationale.

Cette session de formation spécialisée, encadrée par des experts et des formateurs internationaux de l'UNPOL, vise à "renforcer les capacités et les compétences professionnelles des cadres participants et à les doter des approches pédagogiques les plus récentes, ainsi que des compétences de leadership en ingénierie de la formation, conformément aux normes internationales adoptées en matière de maintien de la paix et de la sécurité", souligne le communiqué.

RA

APRÈS UNE VISITE D'AMITIÉ D'UNE SEMAINE

LA DÉLÉGATION DE L'ETAT AMÉRICAIN DU KANSAS QUITTE ALGER

La délégation composée de citoyens et de responsables de l'Etat américain du Kansas a quitté Alger dimanche, au terme d'une visite d'amitié d'une semaine.

Les membres de la délégation ont été salués, au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Directeur général du protocole au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Mokhtar Amine Khelif, ainsi que par le Directeur général de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Mediouni.

Cette visite, qui a conduit la délégation dans les wilayas d'Alger, de Tipasa, de Constantine, de Ghardaïa et de Tizi Ouzou, a été l'occasion de découvrir plusieurs aspects de l'histoire, de la culture et du patrimoine civilisationnel de l'Algérie.

Dans ce cadre, les membres de la délégation ont visité le Musée central de l'Armée nationale populaire, Djamaâ El-Djazaïr, la basilique Notre-Dame d'Afrique ainsi que la Casbah d'Alger.

Dans la wilaya de Tipasa, les perspectives de coopération entre les villes de Tipasa et de Lawrence ont été examinées, en prélude à la conclusion d'un accord de jumelage portant notamment sur l'enseignement supérieur, l'innovation, les échanges culturels et les échanges entre jeunes. La délégation a également visité le site archéologique de Tipasa, classé au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Elle s'est ensuite rendue à Constantine, où elle a découvert les principaux sites historiques qui caractérisent la ville du Vieux Rocher, avant d'aller à Ghardaïa, où elle a notamment visité le ksar de Beni Isguen et l'éco-cité de Tafilelt.

Le programme comprenait également une visite au Centre technique national de Sidi Moussa, à Alger, où les membres de la délégation américaine ont rencontré les joueurs et le staff technique de l'équipe nationale de football. Ils ont ensuite assisté, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, à la rencontre opposant la sélection algérienne à son homologue togolaise, pour le compte de la troisième journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027. Pour rappel, cette visite s'inscrit dans le cadre des relations d'amitié algéro-américaines, qui se sont renforcées à la suite de l'accueil par l'Etat du Kansas de la sélection nationale lors de la dernière édition de la Coupe du monde de football, durant laquelle les supporters algériens avaient été accueillis dans une atmosphère marquée par la solidarité et le rapprochement. Dans une déclaration au terme de la visite, le directeur des services municipaux de la ville de Lawrence, Majid El Ghafri, a exprimé ses vifs remerciements pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés à la délégation américaine tout au long de son séjour en Algérie, soulignant que les membres de la délégation quittent le pays avec des sentiments d'affection et d'estime à son égard, tout en exprimant leur souhait d'y revenir à l'avenir.

Cette visite est intervenue suite à l'invitation adressée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux responsables et aux citoyens des villes de Kansas City et de Lawrence, afin d'effectuer une visite d'amitié en Algérie et de renforcer les relations algéro-américaines.

RA

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA

Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 028 133 750
0558 765 425
0771 727 632
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE FÉLICITE DES ACQUIS RÉALISÉS PAR LE SECTEUR DE LA JUSTICE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature, s'est félicité, dimanche, des acquis réalisés, ces dernières années, par le secteur de la justice, lesquels "ont créé un environnement propice permettant au système judiciaire de s'acquitter de ses nobles missions".



Présidant l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027 à la Cour suprême, en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement et de cadres supérieurs, le président de la République a salué "les femmes et les hommes de la magistrature qui veillent à l'application de la loi, guidés par une conscience professionnelle et le sens de l'honneur de leur profession".

"Je salue hautement tout ce que la justice a accompli pour préserver l'économie, protéger le pays et lutter sans relâche contre la corruption", a-t-il poursuivi.

Le président de la République s'est également félicité des acquis réalisés à la faveur des réformes qu'a connues, ces dernières années, le secteur de la justice, lesquelles "ont créé un environnement propice permettant au

système judiciaire de s'acquitter de ses nobles missions en matière de prévention et de répression de la criminalité, de lutte contre la corruption et les dérives, ainsi que de protection des valeurs et de l'identité nationales".

Il a, par ailleurs, salué la transformation numérique opérée par le secteur de la justice, en phase avec les mutations que connaît la société et le monde dans son ensemble.

"Il n'y a pas de place en Algérie pour les pratiques qui prévalaient à l'époque de la issaba, telles que le mépris de la loi, en usant d'une influence factice", a-t-il martelé, considérant que "la loi algérienne constitue un modèle pour de nombreux pays".

Le président de la République a, à cet égard, assuré que l'Algérie "se trouve actuellement dans une phase où la justice doit s'adapter face à la propagation des phénomènes de cupidité et d'enrichissement illicite, ainsi qu'à tous les comportements immoraux qui menacent le tissu social".

Il a, par ailleurs, indiqué avoir veillé à "garantir l'immunité et la protection des magistrats à travers leur statut particulier", et ce conformément à ses engagements.

Dans le même contexte, le président de la République a indiqué que les tribunaux de commerce spécialisés qui ont été créés, constituent "un acquis de nature à renforcer le règlement des litiges dans des délais raisonnables, mais aussi une avancée majeure dans le domaine de l'économie nationale", ajoutant que "notre économie s'oriente vers une liberté absolue, tout en tenant compte du caractère social de l'Etat, ce que nous

ne cessons de réaffirmer".

"La protection des catégories vulnérables et de la classe moyenne est un serment fait aux chouhada, et c'est à cette tâche que nous nous attelons", a-t-il réaffirmé.

A ce propos, le président de la République a réaffirmé que "la protection des catégories vulnérables et de la classe moyenne est un serment fait aux chouhada, et c'est à cette tâche que nous nous attelons".

"Chaque fois que l'Etat tente de s'ouvrir économiquement, des issabas apparaissent pour tenter de prendre leur place dans le sillage de ces mutations", a soutenu le président de la République, mettant en avant la nécessité "de parvenir à une étape conciliant ouverture économique et contrôle rigoureux de l'économie", avec l'impératif de "renforcer et de consolider les prérogatives de l'autorité judiciaire des tribunaux de commerce".

"La majorité intègre peine désormais devant la minorité corrompue", a relevé le président de la République, appelant le corps de la magistrature à "jouer son rôle fondamental pour mettre fin à cette domination".

Sur un autre plan, le président de la République a affirmé que "le charlatanisme politique est révolu en Algérie", ajoutant que "la véritable richesse de l'Algérie ne réside pas dans ses ressources énergétiques et minières, mais dans sa jeunesse instruite et universitaire".

Par ailleurs, le président de la République a déclaré : "l'inondation de l'Algérie par la drogue constitue désormais une véritable guerre contre notre peuple et notre jeunesse, mais nous pourrions être amenés à cibler la source de fabrication de ces drogues, dans le cadre du droit de légitime défense".

"Le terrorisme est désormais instrumentalisé contre l'Algérie et ses voisins, et nous protégerons notre pays et nos voisins grâce à la force de notre Armée nationale populaire", a-t-il fait observer, ajoutant: "Nous avons vaincu le terrorisme dans les moments les plus sombres grâce à nos hommes".

Evoquant certaines pratiques négatives qui portent préjudice aux Algériens et à leur pouvoir d'achat, le président de la République a annoncé "de nouvelles lois plus strictes" pour mettre fin à ces pratiques.

"Nous savons que les auteurs de ces pratiques nous livrent une guerre en s'attaquant aux vivres des citoyens, par la création de pénuries et à notre jeunesse par la drogue. Face à une telle situation devenue intolérable, nous avons décidé d'ouvrir la prison de Tanezrouft et de rétablir la peine de mort", a souligné le président de la République, ajoutant: "si ces pratiques ne cessent pas, nous serons amenés à recourir à d'autres méthodes et les auteurs de ces pratiques n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes".

"Les Algériens qui font front uni lors des épreuves que traverse le pays se situent à l'opposé de ceux qui portent atteinte à leurs conditions de vie", a conclu le président de la République.

RA

M.MERAD EN MARGE DE L'OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE 2026-2027

L'ALGÉRIE EST UN ETAT FORT ET SOUVERAIN DANS SES DÉCISIONS, CAPABLE DE FAIRE FACE À TOUTES FORMES D'HOSTILITÉS

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, a affirmé, dimanche, que l'Algérie est un Etat fort et souverain dans ses décisions, capable de faire face à toutes formes d'hostilités auxquelles elle est confrontée.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature, M. Merad a fait état "d'actes hostiles menés par des pays qui veulent faire plier l'Algérie", soulignant que l'Algérie est "immunisée et ne laissera jamais faire". A cet effet, M. Merad a rappelé que le président de la République avait évoqué, dans son allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire, les actes hostiles menés par des parties étrangères, saluant les enfants de l'Algérie "fidèles, patriotes et responsables à tous les niveaux, à l'instar des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) et de l'ensemble des corps de sécurité".

Dans ce contexte, le ministre d'Etat a évoqué, les agressions environnementales visant l'Algérie, notamment la pollution de l'oued Mouilah, dans la wilaya de Tlemcen, ainsi que "les actes malveillants visant à créer des pénuries de certains produits et à en augmenter les prix, outre la propagation d'informations faisant état d'une prétendue crise de la pomme de terre en Algérie".

Parallèlement aux efforts consentis par l'Algérie pour faire face à ces actes hostiles, le ministre a affirmé que le citoyen algérien est "pleinement conscient de tout ce qui se passe et de l'ampleur des défis auxquels le pays est confronté".

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ALGÉRO-CHINOISE

SONATRACH ET SINOPEC VEULENT ÉLARGIR LEUR PARTENARIAT DANS LES HYDROCARBURES

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu dimanche à Alger le représentant général en Afrique de la société chinoise Sinopec International Energy Investment Limited, Wei Dong. Les deux responsables ont discuté des moyens de renforcer la coopération entre Sonatrach et le groupe chinois, selon un communiqué du ministère.

Par Youcef Hamidi

La rencontre, organisée au siège du ministère en présence de plusieurs de ses responsables, a permis de faire le point sur les relations entre les deux groupes et d'examiner les possibilités de développer davantage leur partenariat. Les discussions ont notamment porté sur les activités liées aux hydrocarbures, dans le cadre de la volonté de l'Algérie et de la Chine de consolider leurs relations économiques et stratégiques.

Les deux parties ont également évoqué l'avancement des projets de coopération en cours et ceux prévus pour les prochaines années. Parmi les principaux dossiers abordés figurent la construction de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, menée en partenariat avec l'entreprise espagnole Tecnicas Reunidas, ainsi que la réalisation d'un complexe de production de méthyl tert-butyl éther (MTBE) à Arzew.

Les échanges ont aussi concerné les activités d'exploration et de production. À ce titre, les responsables ont examiné le partenariat autour du gisement de Zarzaitine, dans la wilaya d'Illizi, ainsi que les projets de Hassi Berkine Nord et de Guern El Gassa II. Ces différents projets témoignent de la volonté des deux groupes d'étendre leur coopération à plusieurs activités du secteur des hydrocarbures.

À cette occasion, Mohamed Arkab a insisté sur la nécessité de renforcer les relations entre Sonatrach et Sinopec et d'accélérer la réalisation des projets communs. Il a appelé à mobiliser les moyens humains et techniques nécessaires, tout en respectant les engagements contractuels et les délais fixés, afin de mener à bien ces investissements conformément aux objectifs prévus.

De son côté, Wei Dong s'est félicité de la qualité des relations de coopération avec Sonatrach. Il a réaffirmé la volonté de son groupe de mettre son savoir-faire technique et technologique ainsi que ses compétences en ingénierie et en réalisation au service des projets communs. Il a également assuré que Sinopec entend poursuivre ses efforts pour développer son partenariat avec l'Algérie et participer à la concrétisation des projets stratégiques prioritaires dans le secteur des hydrocarbures.

Y.B.

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

COUP DE STARTER HIER À ALGER

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, prévue du 16 au 22 novembre, sous le slogan, "Le monde a besoin de ce que vous construisez", s'est ouverte officiellement dimanche à Alger.

La cérémonie officielle d'ouverture de cet événement s'est déroulée à Djamaâ El-Djazaïr, sous la supervision du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, ainsi que du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, en présence de représentants de plusieurs organismes et secteurs ministériels.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Ouadah a souligné l'importance de cet événement, célébré à travers les différentes wilayas du pays, rappelant le succès de la précédente édition, à l'issue de laquelle l'Algérie s'est classée au premier rang mondial en termes de nombre d'activités organisées par les secteurs public et privé. Il a indiqué que l'Algérie "aspire à poursuivre sur la voie tracée l'année dernière et à conserver sa première place mondiale en nombre d'activités".

Dans une déclaration à la presse, le ministre a précisé que l'organisation de cette Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, en coordination avec plusieurs secteurs ministériels, notamment ceux de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels, permettra de faire connaître les efforts déployés par l'Etat en matière de mécanismes d'encouragement de l'entrepreneuriat auprès des jeunes, au niveau des maisons de jeunes, des universités et des centres de formation professionnelle, à travers des campagnes de sensibilisation organisées dans les différentes régions du pays.

Il a également révélé que cette édition se distingue par l'introduction d'un nouveau mécanisme permettant d'identifier avec précision les résultats concrets obtenus sur le terrain à l'issue de ces campagnes de sensibilisation.

De son côté, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a salué les résultats réalisés par l'Algérie lors de la précédente édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, avec l'enregistrement de plus de 58.000 activités, une "réalisation qui inspire fierté et reflète l'ampleur de la mobilisation nationale autour de la culture entrepreneuriale" en Algérie.

"Aujourd'hui, l'enjeu consiste à donner à cet accomplissement son prolongement économique, en mesurant le nombre d'entreprises générées par ces activités, les postes d'emploi qu'elles ont permis de créer, leur apport à la production nationale ainsi que les perspectives d'exportation qu'elles ont ouvertes", a-t-il fait observer. Les institutions religieuses et culturelles contribuent à ce processus, à travers la sensibilisation à la valeur du travail, l'ancrage de l'éthique dans les pratiques relationnelles et l'éducation des générations aux valeurs d'honnêteté, la rigueur dans l'accomplissement du travail, de ponctualité et de respect des engagements, considère-t-il. Pour sa part, M. Hidaoui a salué les progrès enregistrés par le secteur des start-up et des PME en Algérie, indiquant que "le défi que nous relevons ensemble, en tant que système national, cette année, consiste à valoriser cette orientation nationale qui investit dans notre jeunesse pour lui permettre de s'autonomiser économiquement, à la faveur du renforcement de ses compétences et de ses capacités dans le domaine de l'entrepreneuriat".

A cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), Souad Bendjemil, ainsi que des représentants de plusieurs universités et centres de développement de la recherche scientifique ont été honorés.

Cette édition sera marquée par l'organisation de séances et d'ateliers sur les mécanismes de commercialisation des ventes et de l'exportation, ainsi que par la remise de plusieurs prix.

RE

CONSOMMATION DE GAZ

RÉUNION ENTRE LES MINISTÈRES DES HYDROCARBURES ET DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES

Une réunion entre les ministères des Hydrocarbures et de l'Energie et des Energies renouvelables consacrée à l'examen et à l'étude de plusieurs dossiers prioritaires, notamment le suivi de la situation de la consommation de gaz, s'est tenue dimanche à Alger, indique un communiqué du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables.

La réunion a été coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, en présence de plusieurs cadres centraux, ainsi que de responsables des groupes Sonatrach et Sonelgaz, dans le cadre du suivi du dossier de la consommation de gaz et du renforcement de la coordination entre les deux secteurs ministériels, précise la même source.

Cette réunion a été consacrée à "à l'étude et à l'examen de plusieurs dossiers prioritaires, notamment ceux relatifs au suivi de la situation de la consommation de gaz, à même d'assurer une gestion optimale des ressources énergétiques et de réaliser un équilibre entre les exigences de l'approvisionnement et les besoins croissants des différents secteurs économiques", ajoute le communiqué.

La réunion a également porté sur le raccordement de la centrale de production d'électricité dans la wilaya d'Adrar, d'une capacité de production estimée à 1.200 mégawatts, ainsi que sur les différents aspects techniques et organisationnels liés à ce projet, notamment sa mise en service dans les délais fixés, afin de renforcer les capacités de production d'électricité et de contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement en cette énergie, particulièrement dans les wilayas du Sud, selon le communiqué.

Cette réunion a été l'occasion d'échanger les points de vue entre les différents intervenants, notamment sur l'étude des solutions à même d'améliorer l'efficacité de la consommation de cette ressource énergétique, de rationaliser son utilisation et de garantir une exploitation optimale des ressources disponibles.

Au terme de la réunion, les deux ministres ont souligné l'importance de poursuivre la coordination et la concertation entre les deux secteurs et les groupes Sonatrach et Sonelgaz, ainsi que d'assurer un suivi périodique des dossiers examinés, tout en prenant les mesures nécessaires pour accélérer le traitement des aspects techniques et organisationnels y afférents, de manière à garantir la complémentarité entre les systèmes de production et de transport des hydrocarbures et celui de la production d'électricité, et à consacrer la sécurité énergétique nationale, conclut le communiqué.

RE

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

ADJAL EN VISITE DE TRAVAIL EN CÔTE D'IVOIRE

Une réunion entre les ministères des Hydrocarbures et de l'Energie et des Energies renouvelables consacrée à l'examen et à l'étude de plusieurs dossiers prioritaires, notamment le suivi de la situation de la consommation de gaz, s'est tenue dimanche à Alger, indique un communiqué du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables.

La réunion a été coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, en présence de plusieurs cadres centraux, ainsi que de responsables des groupes Sonatrach et Sonelgaz, dans le cadre du suivi du dossier de la consommation de gaz et du renforcement de la coordination entre les deux secteurs ministériels, précise la même source. Cette réunion a été consacrée à "à l'étude et à l'examen de plusieurs dossiers prioritaires, notamment ceux relatifs au suivi de la situation de la consommation de gaz, à même d'assurer une gestion optimale des ressources énergétiques et de réaliser un équilibre entre les exigences de l'approvisionnement et les besoins croissants des différents secteurs économiques", ajoute le communiqué.

La réunion a également porté sur le raccordement de la centrale de production d'électricité dans la wilaya d'Adrar, d'une capacité de production estimée à 1.200 mégawatts, ainsi que sur les différents aspects techniques et organisationnels liés à ce projet, notamment sa mise en service dans les délais fixés, afin de renforcer les capacités de production d'électricité et de contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement en cette énergie, particulièrement dans les wilayas du Sud, selon le communiqué. Cette réunion a été l'occasion d'échanger les points de vue entre les différents intervenants, notamment sur l'étude des solutions à même d'améliorer l'efficacité de la consommation de cette ressource énergétique, de rationaliser son utilisation et de garantir une exploitation optimale des ressources disponibles.

Au terme de la réunion, les deux ministres ont souligné l'importance de poursuivre la coordination et la concertation entre les deux secteurs et les groupes Sonatrach et Sonelgaz, ainsi que d'assurer un suivi périodique des dossiers examinés, tout en prenant les mesures nécessaires pour accélérer le traitement des aspects techniques et organisationnels y afférents, de manière à garantir la complémentarité entre les systèmes de production et de transport des hydrocarbures et celui de la production d'électricité, et à consacrer la sécurité énergétique nationale, conclut le communiqué.

RE

ACTUALITÉS NATIONALES

PÊCHE ET AQUACULTURE À MOSTAGANEM

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DU SECTEUR

La wilaya de Mostaganem lance trois grands projets pour moderniser ses infrastructures de pêche et d'aquaculture. Ces opérations visent à dynamiser l'économie locale, à développer l'élevage de poissons et à améliorer durablement les conditions de travail des professionnels de la mer le long du littoral.

Par Hamida Indja

La wilaya de Mostaganem a bénéficié de trois grandes opérations stratégiques destinées à renforcer les performances économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué, avant-hier, le bureau de l'information et de la communication du cabinet du wali.

Selon la même source, ces projets s'inscrivent dans le cadre des investissements de l'État visant à promouvoir la pêche et l'aquaculture et à moderniser les infrastructures et les équipements. Ils ont pour objectif de créer un environnement favorable à l'investissement et à la production, tout en



accompagnant les professionnels dans l'exercice de leurs activités.

La zone d'élevage de poissons située dans la commune de Stidia, sur la côte ouest de la wilaya, fait ainsi l'objet d'importants travaux de réhabilitation et d'aménagement. Ce projet vise à redynamiser cet espace et à favoriser, à terme, l'implantation d'activités liées à la pêche et à l'aquaculture, ainsi que le développement d'autres activités complémentaires.

Lancée en juillet dernier, cette opération d'aménagement s'étalera sur neuf mois et mobilisera une enveloppe financière de plus de 150 millions de dinars, selon les précisions du service de communication du cabinet du wali.

Parallèlement, les travaux d'extension et de protection du port de pêche du Petit-Port, situé dans la commune de Sidi Lakhdar, sur la côte est de la wilaya, ont été lancés.

Ce projet vise à améliorer les conditions de travail au sein de cette infrastructure et à remédier aux contraintes qui entravent l'activité des professionnels, notamment l'ensablement qui obstrue l'accès des embarcations au port.

Les travaux prévoient le prolongement des ouvrages de protection, la réalisation d'un nouveau quai ainsi que le dragage du bassin portuaire afin d'éliminer les dépôts de sable accumulés. Ces aménagements devraient faciliter la navigation des bateaux de pêche, permettre une exploitation optimale du port et augmenter les quantités de poissons et de produits halieutiques débarquées à quai.

Le coût global de cette opération est estimé à 3,4 milliards de dinars, pour un délai de réalisation fixé à 30 mois, selon la même source.

Par ailleurs, la wilaya de Mostaganem ambitionne de faire de Stidia et de Sidi Lakhdar deux pôles économiques majeurs dédiés à la pêche et à l'aquaculture. Dans cette perspective, une nouvelle zone d'élevage aquacole sera créée à Sidi Lakhdar, tandis qu'un port de pêche sera réalisé à Stidia. Le programme prévoit également l'aménagement des abris de pêche répartis le long du littoral de Mostaganem, qui s'étend sur plus de 124 kilomètres.

H I

ADRAR

VEILLER AU RESPECT DES ITINÉRAIRES TECHNIQUES POUR LA RÉUSSITE DE LA CÉRÉALICULTURE

Les participants à une journée d'étude organisée avant hier à l'Ecole supérieure d'agriculture saharienne à Adrar ont mis l'accent sur l'impératif respect des itinéraires techniques pour assurer la réussite les grandes cultures céréalières, notamment le blé.

Placée sous le thème de "Culture du blé en régions sahariennes: défis et enjeux pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable", la rencontre, animée par des enseignants et des chercheurs de l'Ecole et de représentants d'instituts techniques agricoles, a été l'occasion de débattre des mesures techniques permettant de développer les grandes cultures céréalières, notamment le blé, en insistant sur la nécessité de veiller à la qualité des sols et de l'eau, au choix des semences ainsi qu'à l'utilisation appropriée des fertilisants.

L'objectif de la rencontre est de faire connaître les défis liés à la culture du blé en régions sahariennes et à présenter les solutions scientifiques et techniques les plus récentes pour y faire face, en vue d'améliorer la production et les rendements, en plus d'obtenir une qualité optimale, a expliqué le président de la rencontre, Dr. Mohamed Rami Berbache.

Pour leur part, des représentants de la Station d'expérimentation et de recherche agricole d'Adrar ont traité de la valorisation de plusieurs variétés locales de semences de blé oasien, préconisant notamment leur classification dans le catalogue national des variétés de semences de blé et leur adoption dans les grandes cultures céréalières, au regard de leur rendement élevé et de leurs qualités nutritionnelles.

Les étudiants de l'Ecole supérieure d'agriculture saharienne ont, de leur côté, exprimé leur satisfaction quant à la qualité des interventions présentées par les encadreurs, notamment celles portant sur les techniques modernes inhérentes aux itinéraires techniques des grandes cultures de blé, et des céréales en général, en régions sahariennes.

RR

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE DIABÈTE À TRAVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a lancé, samedi dernier, une campagne d'information et de sensibilisation sur le diabète, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre cette maladie, célébrée le 14 novembre de chaque année, se poursuivant jusqu'à la fin du mois en cours, a-t-on appris auprès de cette direction.

Cette initiative a été présidée par le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Abdallah Kaci, en présence de représentants des différents établissements de santé. A cette occasion, l'accent a été mis sur l'importance de renforcer la sensibilisation sanitaire des citoyens et d'ancrer la culture de la prévention de cette maladie et de ses complications.

Cette campagne vise, selon les organisateurs, à sensibiliser à l'importance du dépistage précoce du diabète, notamment auprès des personnes les plus exposées au risque de développer cette maladie, tout en insistant sur la nécessité d'un suivi médical régulier et du respect des recommandations sanitaires relatives à une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité physique, afin de contribuer à améliorer la prise en charge des malades et à limiter les complications liées à cette pathologie.

Le suivi de cette opération est assuré par la docteure Hayat Lagha, cheffe du service des activités sanitaires à la Direction de la santé et de la population. La campagne se déroulera du 14 au 30 novembre à travers les différents établissements de santé de la wilaya, qui seront ouverts aux citoyens pour leur permettre de bénéficier d'examens médicaux, d'actions de sensibilisation et de conseils sanitaires sur le diabète, notamment concernant les facteurs de risque, les moyens de prévention, ainsi que l'importance du diagnostic précoce et du suivi régulier, précise la même source.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la santé préventive et à rapprocher les prestations sanitaires des citoyens, tout en encourageant le dépistage précoce, considéré comme un facteur essentiel pour limiter les complications du diabète et améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cette maladie.

RR

ORAN

INSTALLATION DE TROIS SIMULATEURS PÉDAGOGIQUES

Les travaux d'installation de trois simulateurs pédagogiques destinés à renforcer la formation pratique des étudiants et des stagiaires se poursuivent à l'Institut de technologie des pêches et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, a indiqué, avant hier, le directeur de cet établissement, Mohamed Bettour.

Ces équipements comprennent un simulateur de machines, un autre dédié à la réfrigération et un troisième à l'électricité. Ces outils pédagogiques modernes permettront aux apprenants d'approfondir leurs connaissances techniques et de développer leurs compétences dans les différentes spécialités liées au secteur de la pêche maritime.

M. Bettour a précisé que ces simulateurs constituent un important support pédagogique au profit des étudiants de plusieurs spécialités, notamment l'électromécanique et les officiers de pêche maritime. Ils leur offrent la possibilité de s'entraîner et d'effectuer des exercices de simulation dans des conditions d'apprentissage reproduisant les exigences techniques de leur future activité professionnelle.

Il a ajouté que les travaux d'installation de ces équipements ont atteint un stade avancé, avec un taux d'avancement dépassant les 80%, précisant que leur mise en service interviendra dès l'achèvement des travaux. Leur exploitation permettra de renforcer le volet pratique des programmes de formation et d'améliorer la qualité de la qualification dispensée aux apprenants.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des moyens pédagogiques de l'institut et du développement de la formation spécialisée dans les domaines de la pêche maritime et de l'aquaculture, en adéquation avec les exigences de la qualification professionnelle dans ce secteur.

RR

DIALE ECONOMIE MONDIALE

MANGANÈSE

LA CÔTE D'IVOIRE S'ATTAQUE À LA TRANSFORMATION LOCALE

La course à la transformation locale des matières premières redessine l'économie minière du continent africain. Plutôt que d'exporter des matières premières brutes, plusieurs nations misent sur l'industrialisation locale pour capter une plus grande part des richesses. Après le Gabon et le Ghana, la Côte d'Ivoire structure à son tour sa politique économique pour valoriser elle-même son manganèse.

Par Rihab Taleb



Ce plan trace la trajectoire économique du pays à l'horizon 2040. L'objectif budgétaire affiché est de faire doubler la contribution conjointe des secteurs minier, pétrolier et énergétique au produit intérieur brut, en la faisant passer de 7 % en 2025 à environ 14 % d'ici 2040. Pour y arriver, le gouvernement ivoirien se fixe le but de valoriser localement 1,25 million de tonnes de manganèse par an, tout en prévoyant une production annuelle de 150 tonnes d'or affiné.

Selon les données de l'U.S. Geological Survey, la Côte d'Ivoire occupe le huitième rang mondial des producteurs de ce minerai. La production nationale s'est établie à 1,11 million de tonnes en 2025, contre 1,03 million en 2024. Cette activité s'appuie sur quatre gisements principaux, le site de Lauzoua-Mokta, géré en coentreprise par la SODEMI et la China National Geological and Mining Corporation, ainsi que les sites de Bondoukou, de Lagnonkaha et de Kaniasso.

Toutefois, le passage de la volonté politique aux réalisations industrielles comporte des défis logistiques et financiers. Dès octobre 2024, le groupe indien Nava Limited avait annoncé un investissement de 150 millions de dollars à Soubré pour implanter une usine de silicomanganèse. Bien que les études de faisabilité soient achevées, l'acquisition des terrains se poursuit, ce qui maintient le calendrier des travaux dans l'attente d'une confirmation officielle.

Cette transformation locale redessine l'économie minière de toute la sous-région. Au Gabon, les autorités ont pris la décision d'interdire l'exportation de minerai brut à partir de janvier 2029. Le pays a ainsi conclu en juillet 2026 un accord avec Eramet pour transformer jusqu'à 700 000 tonnes par an d'ici fin 2031, suivi en novembre d'un accord avec le groupe chinois South Manganese Investment pour un complexe métallurgique à M'Bembélé estimé à 197,3 millions de dollars, soit 116,7 milliards de francs CFA, avec une capacité initiale de 180 000 tonnes. Au Ghana, la Ghana Manganese Company investit massivement 450 millions de dollars dans une raffinerie sur le site de sa mine de Nsuta pour maximiser la valeur ajoutée locale. L'Afrique du Sud démontre les fragilités économiques du secteur, la société Transalloys ayant dû suspendre sa production en juillet 2026 en raison de la cherté de l'électricité.

Ce changement intervient alors que les pays industrialisés cherchent à sécuriser leurs achats et à dépendre moins de la Chine. Le manganèse est une ressource très recherchée, car elle est indispensable pour fabriquer l'acier et les batteries de pointe. Réussir cette transition pour l'Afrique est une excellente occasion de créer des emplois et de renforcer son économie. Tandis que pour la Côte d'Ivoire, le véritable défi est désormais de transformer ses grands projets sur le papier en de vraies usines et en contrats solides.

R.T

MINÉE PAR LA GUERRE ET L'INFLATION

LA CROISSANCE RUSSE RALENTIT MAIS RÉSISTE

L'économie russe a progressé de 1 % au troisième trimestre par rapport à la même période de l'année précédente. C'est ce que montrent les premières données publiées vendredi par Rosstat, l'agence publique des statistiques. La croissance reste toutefois freinée par les conséquences de la guerre en Ukraine.

Par Nawal Bordji

Ce résultat est meilleur que les prévisions publiées fin octobre par le ministère de l'Économie, qui misait sur une croissance de 0,6 % sur un an.

Au deuxième trimestre 2026, selon Rosstat, l'économie russe avait connu une croissance de 1,3 % sur un an. C'était un rebond après une baisse de 0,2 % au trimestre précédent, son premier recul trimestriel depuis trois ans.

Le Kremlin a dépensé sans compter pour financer son offensive en Ukraine, ce qui a d'abord stimulé la croissance économique russe.

Mais ces dépenses massives ont aussi fait grimper l'inflation et provoqué un manque de main-d'œuvre dans les secteurs non militaires. Ces problèmes structurels persistent, tout comme les nombreuses sanctions internationales qui visent l'économie russe.

La hausse des prix du pétrole, entraînée par la guerre au Moyen-Orient commencée fin février, avait offert à Moscou un répit à court terme.

Ces derniers mois, les attaques ukrainiennes contre les infrastructures pétrolières et énergétiques russes ont aussi pesé sur les exportations de pétrole du Kremlin, essentielles pour son budget.

La guerre a également fragilisé les finances publiques russes, qui affichent un déficit chaque année depuis le lancement, fin février 2022, de l'attaque à grande échelle contre l'Ukraine.

Au cours des dix premiers mois de 2026, le déficit budgétaire a atteint 5 234 milliards de roubles (56,8 milliards d'euros au taux actuel), soit 2,3 % du PIB, selon des estimations du ministère russe des Finances publiées en début de semaine.

Pour combler ce déficit, la Russie a puisé dans le portefeuille des Russes ordinaires en augmentant la TVA de deux points de pourcentage dès cette année.

Pour autant, elle reste l'un des pays développés les moins endettés au monde : environ 19 % du PIB en 2026, selon les prévisions du FMI.

Moscou dispose aussi d'un fonds souverain dont les actifs liquides s'élevaient, début novembre, selon le ministère des Finances, à 3 600 milliards de roubles (environ 41,6 milliards d'euros), pour une valeur totale d'environ 13 000 milliards de roubles (142,5 milliards d'euros).

N.B

GAZ

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ADMET QUE SES PROPRES DÉCISIONS ONT ENTRAÎNÉ DES SURPAIEMENTS

Dmitry Birichevsky, directeur du département de la coopération économique du ministère russe des Affaires étrangères, a souligné que « la Russie est un acteur majeur sur le marché mondial de l'énergie et un fournisseur fiable et responsable de gaz naturel ».

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a admis que les décisions de l'UE l'avaient conduite à surpayer de 100 milliards d'euros ses importations de gaz en 2026, a déclaré à TASS Dmitry Birichevsky, directeur du département de la coopération économique du ministère russe des Affaires étrangères.

« L'UE elle-même continue d'acheter de l'énergie à la Russie, même si les volumes sont moindres, et a déboursé 320 milliards de dollars pour ces approvisionnements depuis 2022. Dans le même temps, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a reconnu que l'UE avait payé 100 milliards d'euros supplémentaires pour ses importations de gaz depuis début 2026 par rapport à 2025 », a-t-il déclaré.

Birichevsky a souligné que « la Russie est un acteur majeur sur le marché mondial de l'énergie et un fournisseur de gaz naturel fiable et responsable ».

« Notre pays possède les plus importantes réserves de gaz naturel au monde et est le deuxième producteur. Un producteur de cette envergure peut-il être isolé face à la hausse de la consommation de gaz ? Je pense que la question est tranchée d'elle-même », a conclu le diplomate.

R.E

ESPAGNE

ACS NÉGOCIE AVEC ABERTIS SA PREMIÈRE ALLIANCE INDUSTRIELLE, HUIT ANS APRÈS L'OFFRE DE RACHAT DE MUNDYS

L'objectif est de renforcer la collaboration dans le secteur des concessions d'infrastructures et d'autoroutes, grâce à d'éventuels projets communs et à de nouvelles opportunités d'investissement.

Le groupe espagnol ACS est en pourparlers avec Abertis en vue de la création de leur première alliance industrielle, huit ans après le rachat conjoint du groupe concessionnaire avec l'entreprise italienne Mundys. C'est ce que rapporte le quotidien « El Economista ». L'objectif est de renforcer la collaboration dans le secteur des infrastructures et des concessions autoroutières, grâce à d'éventuels projets communs et de nouvelles opportunités d'investissement. Les négociations visent à identifier des pistes de coopération permettant à ACS de tirer parti de son expertise en matière de construction et de gestion d'infrastructures, en s'appuyant sur la présence internationale d'Abertis dans le secteur des autoroutes à péage.

Cette transaction marquerait une évolution dans la relation entre les deux entreprises, qui détiennent déjà des participations dans le capital du concessionnaire. Abertis est détenue conjointement par ACS et Mundys, la holding d'infrastructures de la famille italienne Benetton et du fonds d'investissement Blackstone. En juillet 2023, les deux entreprises ont conclu un nouvel accord stratégique visant à renforcer le développement du concessionnaire, en instaurant une gouvernance partagée. Cet accord prévoit un conseil d'administration de 12 membres, dont six nommés par chaque actionnaire, Mundys étant chargé de nommer le directeur général et ACS le président du conseil et le directeur financier. Cet accord potentiel pourrait donc ouvrir un nouveau chapitre dans la relation industrielle entre ACS et Abertis, dépassant la dimension purement financière et actionnariale qui a caractérisé leur relation jusqu'à présent.

R.E

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

NOUVELLE ALERTE SANITAIRE EN ESPAGNE

DE L'HISTAMINE DÉTECTÉE DANS DU MAQUEREAU CONGELÉ MAROCAIN

Les autorités espagnoles ont lancé une nouvelle alerte sanitaire après avoir détecté de l'histamine dans une cargaison de maquereau congelé venue du Maroc. C'est la deuxième alerte en seulement dix jours : peu avant, les autorités lettones avaient déjà bloqué une autre cargaison du même poisson, car les niveaux de cette substance dépassaient les limites autorisées.

Par Yacine Boudali



D'après les données du système européen d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF), l'alerte espagnole a été enregistrée le 12 de ce mois sous la référence 2026.10058. Elle concerne du maquereau congelé de l'espèce Scomber colias en provenance du Maroc, et elle est classée comme « grave ».

Début novembre, les autorités lettones avaient annoncé avoir intercepté à la frontière une cargaison de maquereau marocain. Les analyses avaient révélé des concentrations d'histamine de 1 518, 869 et 219 milligrammes par kilogramme, alors que la limite retenue lors du contrôle est de 200 milligrammes par kilogramme. La concentration la plus élevée dépassait donc le seuil autorisé d'environ 7,6 fois.

L'histamine est un risque sanitaire bien connu, notamment pour certains poissons comme le maquereau, la sardine et le thon. Cette substance se forme sous l'effet de l'activité bactérienne lorsque les conditions de conservation ne sont pas bonnes. Consommée à forte concentration, elle peut provoquer des intoxications alimentaires accompagnées de rougeurs de la peau, de maux de tête et de troubles digestifs.

En octobre dernier, l'Espagne avait déjà enregistré trois alertes concernant des produits de la mer marocains destinés au marché européen. Cela porte à quatre le nombre d'alertes signalées dans ce pays et à cinq à l'échelle européenne.

En août dernier, les autorités russes avaient aussi interdit la vente d'une cargaison de 25 tonnes de maquereau congelé en provenance du Maroc et destinée à la région de Kaliningrad, en raison d'irrégularités dans les documents vétérinaires qui l'accompagnaient. Le certificat vétérinaire fourni ne correspondait pas au modèle exigé par les autorités russes.

Le rejet de produits marocains par plusieurs pays continue donc de marquer le commerce international. Ce contexte est marqué par la persistance du régime du Makhzen à ne pas respecter les réglementations commerciales européennes, fondées sur des exigences strictes en matière de sécurité, de qualité et de conformité. Des experts économiques estiment que la multiplication des alertes européennes visant des produits marocains, en raison de la présence de substances interdites au niveau international, porte un coup dur au régime du Makhzen et à l'image de « partenaire commercial privilégié » que le Maroc a longtemps cherché à promouvoir sur le marché européen, au détriment de la santé publique et de l'environnement.

Y.B

PROCLAMATION DE L'ETAT DE PALESTINE

L'AMBASSADE DE L'ETAT DE PALESTINE EN ALGÉRIE COMMÉMORE SON 38E ANNIVERSAIRE

L'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie a commémoré, dimanche, le 38e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine et le 22e anniversaire du décès en martyr du dirigeant emblématique Yasser Arafat.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aita, a indiqué que la proclamation de l'Etat palestinien depuis l'Algérie par le défunt martyr Yasser Arafat restera "un tournant décisif dans l'histoire du peuple palestinien", réaffirmant l'attachement à l'engagement pris par les Palestiniens de poursuivre leur lutte jusqu'à la victoire et l'indépendance.

L'ambassadeur palestinien a également retracé le parcours du défunt Yasser Arafat, saluant son rôle dans le passage de la cause palestinienne "de la réalité de l'exil et des camps de réfugiés aux rangs de la révolution et de la lutte, ainsi que dans la conduite du peuple palestinien aux différentes étapes de son combat".

Il a également évoqué les conditions difficiles dans lesquelles vit le peuple palestinien, qu'il a qualifiées des plus éprouvantes, face à la poursuite de l'agression sioniste et du génocide dans la bande de Ghaza, où les populations vivent sous des tentes, à l'intensification des attaques des colons en Cisjordanie, ainsi qu'aux violations répétées perpétrées à Al-Qods occupée.

A cette occasion, l'ambassadeur a exprimé la reconnaissance du peuple palestinien pour les positions constantes de l'Algérie en faveur de sa cause et pour son soutien indéfectible à toutes les étapes de sa lutte.

Au terme de son allocution, M. Abu Aita a réaffirmé la détermination à poursuivre la voie des martyrs et à rester fidèles à leurs sacrifices jusqu'à la réalisation des aspirations du peuple palestinien à la liberté, à l'indépendance et à l'établissement de son Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale.

RI

FRASQUES ET SCANDALES DU MAKHZEN

UN RÉSEAU MAROCAIN DE LOBBYING DÉNONCÉ AU SEIN DU PARLEMENT EUROPÉEN

s pressions, des intimidations et des opérations d'influence au sein des institutions européennes pour défendre les intérêts de Rabat, notamment sur la question du Sahara occidental occupé, a été dénoncé par des eurodéputées et des sources sahraouies, rapporte le journal espagnol El Independiente.

Dans un entretien accordé au journal, la députée européenne, Ana Miranda, du Bloc nationaliste galicien (BNG), a dénoncé le déploiement de représentants et de relais marocains au Parlement européen, affirmant que ces derniers surveillent les activités de l'institution et exercent des pressions sur les parlementaires critiques à l'égard de Rabat.

L'élue a également fait état d'insultes dont elle a été victime au sein même d'une commission parlementaire, ainsi que de tentatives de perturbation de réunions, de présentations et de conférences consacrées à la défense des droits du peuple sahraoui.

Ces pressions ne viseraient pas uniquement les parlementaires. Des sources au sein du Parlement européen évoquent, de leur côté, des actes d'intimidation aux abords du Parlement européen, dans les rues et les restaurants de Bruxelles, contre des personnes engagées en faveur de la cause sahraouie.

La députée européenne a, par ailleurs, dénoncé le recours du Maroc à la pression migratoire comme instrument de chantage avec l'Union européenne (UE), ajoutant qu'elle est convaincue que les événements de Ceuta avaient été délibérément provoqués et que la Commission européenne redoutait des réactions marocaines.

Selon les données de la plateforme "Integrity Watch EU", qui surveille les activités d'influence au sein des institutions européennes, une trentaine de lobbyistes marocains interviennent au sein de ces institutions.

Selon les sources sahraouies citées par le journal, ce réseau aurait notamment œuvré depuis 2013 pour obtenir une reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et favoriser l'inclusion du territoire dans les accords conclus entre l'Union européenne et le Maroc, en dépit des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) déclarant illégaux les accords concernés.

Les résultats de certains votes au Parlement européen témoigneraient toutefois d'un recul de l'influence marocaine depuis l'éclatement du scandale du "Moroccogate" qui a secoué le Parlement européen, dévoilant les "liens dangereux" entre le régime marocain et quelques personnages politiques européens.

Selon des sources sahraouies citées par le journal, le réseau marocain a perdu une partie de ses relais actifs au Parlement européen, tout en mettant en garde contre le risque de sa reconstitution et de la remise en place au sein des institutions européennes.

RI

PALESTINE

LA RUSSIE RÉAFFIRME SA POSITION EN FAVEUR DE L'INSTAURATION D'UN ETAT INDÉPENDANT ET SOUVERAIN

La Russie a réaffirmé sa position en faveur des droits nationaux légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à établir un Etat indépendant et souverain.

Dans un communiqué publié dimanche à l'occasion du 38e anniversaire de la proclamation de l'indépendance de l'Etat de Palestine, le ministère russe des Affaires étrangères a indiqué que "cette proclamation constituait un tournant majeur dans le parcours du peuple palestinien, qui aspire à faire valoir ses droits historiques et à réaliser ses aspirations à établir un Etat indépendant, conformément à la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale des Nations unies, adoptée le 29 novembre 1947, mais qui demeure inappliquée s'agissant de la création d'un Etat arabe indépendant sur le territoire historique de la Palestine".

Et d'ajouter: "Depuis l'adoption, en 1947, de la résolution historique des Nations unies prévoyant la création de deux Etats sur le territoire de la Palestine, notre pays a toujours maintenu une position de principe constante en faveur des droits nationaux légitimes du peuple arabe palestinien, notamment son droit à établir un Etat indépendant et souverain".Il a souligné, à ce propos, que" malgré la reconnaissance de l'Etat de Palestine par plus de 150 pays et l'octroi à la Palestine du statut d'Etat observateur auprès des Nations unies, cet objectif fondamental reste, dans les faits, hors d'atteinte en raison de la poursuite de l'occupation (sioniste) des territoires occupés lors des guerres de 1967 et de 1973".

A cet égard, le ministère russe des Affaires étrangères a affirmé que le règlement de la question palestinienne constituait un facteur essentiel pour jeter les bases d'une paix durable et assurer la stabilité dans l'ensemble de la région, précisant que seule une solution politique et diplomatique, fondée sur les résolutions pertinentes des Nations unies, est à même d'instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient".

RI

SCIENCES ET HAUTE TECHNOLOGIE

VOITURE ÉLECTRIQUE

PRÈS DE 1000 KM AVEC UNE SEULE CHARGE

La Mercedes EQS restylée a parcouru 868 km sans recharge lors d'un test réalisé par le magazine américain Edmunds. Un résultat supérieur à l'autonomie annoncée selon la norme américaine EPA, qui confirme les progrès de la berline en matière d'efficacité.



Par Salim Nait Ouguelmim

Le Avec sa forme profilée et sa grande batterie, l'EQS a été conçue pour parcourir de longues distances. Dans sa version restylée, Mercedes annonce jusqu'à 925 km d'autonomie selon le cycle européen WLTP. Mais ces chiffres d'homologation reflètent-ils la conduite réelle ?

Le test d'Edmunds apporte un élément de réponse. La voiture a parcouru 868 km sur une charge, alors que son autonomie homologuée aux États-Unis est de 752 km selon le cycle EPA, généralement plus exigeant que le WLTP. L'essai portait sur une EQS 450+ équipée d'une batterie de 122 kWh.

Avec ce résultat, l'EQS devient la berline électrique ayant parcouru la plus grande distance lors des essais d'Edmunds, devant la Lucid Air. Le Cadillac Escalade IQ fait mieux, mais il dispose d'une batterie beaucoup plus imposante : 205 kWh.

Pendant l'essai, l'EQS a consommé en moyenne 26,9 kWh aux 100 miles, soit environ 16,7 kWh aux 100 km. C'est un peu moins que la consommation estimée par la norme EPA, qui s'établit à environ 17,4 kWh aux 100 km.

Le parcours, réalisé en Californie du Sud, comprenait 60 % de conduite en ville et 40 % sur autoroute. La vitesse moyenne était de 64 km/h et la climatisation était réglée à 22 °C. Les testeurs ont utilisé le mode Éco et le niveau maximal de freinage régénératif, qui récupère de l'énergie lorsque la voiture ralentit.

Edmunds a aussi testé l'ancienne version de l'EQS, qui avait parcouru 747 km dans les mêmes conditions. Le modèle restylé gagne donc 121 km, alors que sa batterie n'a gagné que 4 kWh. Ce progrès s'explique principalement par une meilleure efficacité énergétique.

Mercedes annonce également une hausse de la puissance maximale de recharge rapide en courant continu : elle passe de 200 à 350 kW. Lors de son essai, Edmunds a mesuré une puissance moyenne de 222 kW, contre 175 kW pour l'ancien modèle.

L'EQS améliore ainsi à la fois son autonomie et son temps de recharge. Reste que cette berline haut de gamme est chère ; Mercedes propose aussi des modèles moins coûteux, comme la CLA, qui promettent des performances intéressantes.

SNO

BATTERIE EN FEU

EJECTER LE PACK OU AIDER LES POMPIERS À L'ÉTEINDRE ?

Une vidéo tournée en Chine montre un SUV qui projette sa batterie à plusieurs mètres lorsqu'un problème survient. Spectaculaire, cette solution soulève toutefois une question : où le lourd bloc va-t-il retomber ? En France, Renault a choisi une autre approche, conçue pour faciliter l'intervention des pompiers.

Dans la vidéo, le véhicule est à l'arrêt. Dès les premiers signes d'un emballement de la batterie, un mécanisme expulse le pack hors de la voiture. Le dispositif s'inspire du fonctionnement d'un airbag : un générateur de gaz pousse la batterie à plusieurs mètres du véhicule, en environ une seconde.

La démonstration, diffusée en ligne à l'automne 2025, a suscité autant de fascination que de critiques. Son origine reste incertaine : l'équipementier Joyson Electronics et le constructeur iCar, tous deux cités au départ, ont nié y avoir participé.

Le principal danger est évident : une batterie pesant plusieurs centaines de kilos pourrait retomber sur une personne ou un autre véhicule. Au moment de la démonstration, aucun système public n'avait été présenté pour empêcher l'éjection dans un lieu où la chute serait dangereuse.

L'idée n'est toutefois pas isolée. Hyundai et Kia ont déposé en 2024 un brevet pour un dispositif comparable, destiné à être utilisé lorsque la voiture est à l'arrêt et déclenché par un levier.

Ces solutions cherchent à prévenir les conséquences de l'emballement thermique. Ce phénomène se produit lorsqu'une cellule de batterie surchauffe et entraîne la surchauffe des cellules voisines. Une étude américaine publiée en août 2026, fondée sur des essais d'incendie sur 18 voitures électriques, conclut qu'aucune méthode d'extinction ne permet d'arrêter le phénomène une fois qu'il est lancé. Depuis juillet 2026, la Chine impose une nouvelle norme : même si une cellule s'emballe, le pack ne doit ni prendre feu ni exploser.

Une solution pour aider les pompiers

Renault a retenu une autre méthode : permettre aux pompiers d'envoyer de l'eau directement dans la batterie. Développé avec les sapeurs-pompiers, le système Fireman Access comprend une ouverture dans le boîtier de la batterie. Sous la pression de la lance à incendie, cette ouverture cède et donne accès aux cellules.

Selon Renault, l'intervention peut alors durer quelques minutes plutôt que plusieurs heures, tout en utilisant environ dix fois moins d'eau. Le dispositif équipe les véhicules électriques et hybrides rechargeables des marques Renault, Dacia, Alpine et Mobilize. Depuis le 18 février 2025, le constructeur propose gratuitement la licence aux autres fabricants.

Stellantis étudie une solution intermédiaire, décrite dans une demande de brevet repérée à l'automne 2026. Des fixations pyrotechniques libéreraient la batterie, qui tomberait sous la voiture au lieu d'être projetée au loin. Le véhicule pourrait ensuite s'éloigner grâce à sa batterie de 12 volts, tandis que le pack resterait au sol.

S.N.O

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET APPAREILS CONNECTÉS

BIENTÔT UN SMARTPHONE SANS APPLICATIONS ?

Le patron d'OpenAI imagine un petit appareil discret dans lequel l'intelligence artificielle gérerait directement les tâches du quotidien. Il dit aussi vouloir travailler avec Samsung à la création d'un appareil intégrant ChatGPT, sans préciser de quoi il s'agirait.

Le 31 octobre, Sam Altman a rencontré une cinquantaine de dirigeants de Samsung en Corée du Sud. La réunion portait notamment sur l'avenir de l'intelligence artificielle et son usage dans les entreprises. Les échanges étant restés confidentiels, peu de détails ont été communiqués. Plusieurs médias sud-coréens ont toutefois rapporté les propos du dirigeant d'OpenAI sur l'évolution des appareils mobiles.

Lors d'une séance de questions-réponses, un dirigeant de Samsung a demandé à Sam Altman quel appareil pourrait devenir un compagnon doté d'intelligence artificielle. Sa réponse : « la prochaine version du smartphone ».

Il ne parlait pas nécessairement d'un téléphone classique, simplement enrichi de nouvelles fonctions. Il imagine plutôt un appareil discret, où l'IA pourrait agir directement, sans passer par une multitude d'applications.

Selon Sam Altman, ce type d'appareil pourrait aussi recueillir des informations sur le monde qui nous entoure, afin de mieux nous assister dans nos activités réelles et numériques.

Les lunettes connectées semblent aujourd'hui se rapprocher de cette idée. D'autres formes sont possibles, comme un pendentif ou un petit appareil fixé aux vêtements. Mais les tentatives de créer un assistant d'IA à porter sur soi n'ont pas toutes convaincu : le Humane AI Pin a été un échec commercial, et le pendentif Muse Charm de Meta ne semble pas, pour l'instant, promettre une rupture majeure.

Les lunettes connectées et certains smartphones conçus autour de l'IA, comme le NaviX Ultra et le Cyclon, sont parmi les produits qui se rapprochent le plus de cette vision : un appareil portable qui fait appel à l'intelligence artificielle sans obliger l'utilisateur à ouvrir une application.

Sam Altman a également déclaré vouloir collaborer avec Samsung pour concevoir un appareil commun. Celui-ci pourrait intégrer ChatGPT, mais sa forme et ses fonctions restent inconnues.

OpenAI travaillerait depuis plusieurs mois sur un smartphone pensé autour de ChatGPT et ne reposant pas sur des applications traditionnelles. De son côté, Samsung prévoit de lancer à la mi-décembre ses premières lunettes connectées équipées de Gemini, l'assistant d'IA de Google.

Aucune collaboration concrète entre Samsung et OpenAI n'a donc été annoncée à ce stade. Les propos de Sam Altman laissent toutefois entendre que les deux groupes pourraient bientôt explorer cette possibilité.

S.N.O

ENVIRONNEMENT

RESTAURATION DU COUVERT VÉGÉTAL DANS QUATRE COMMUNES DE KHENCHELA

750 HECTARES BIENTÔT REBOISÉS

La wilaya de Khenchela s'apprête à lancer un vaste programme de reboisement portant sur 750 hectares, répartis sur sept sites dans quatre communes.

Par Halim Derdar

Cette opération, qui prévoit la plantation de plusieurs variétés d'arbres, devrait débuter après l'achèvement des démarches administratives liées à l'attribution du marché, a annoncé dimanche le conservateur des forêts de la wilaya, Mohamed Skendraoui.

Selon le même responsable, les travaux de plantation et de restauration des espaces forestiers sont prévus durant le dernier trimestre de l'année en cours et au début de 2027. Les zones concernées se trouvent dans les communes de Khenchela, Chélia, Kaïs et Yabous. Le programme prévoit la plantation de différentes espèces adaptées aux conditions climatiques et à la nature des sols de la région. Parmi les arbres retenus figurent le pin d'Alep, le pistachier de l'Atlas, le caroubier, le cyprès, le chêne vert, le frêne et l'oléastre.

À travers cette initiative, les services des forêts ambitionnent de restaurer les espaces boisés, de freiner la progression de la désertification et d'améliorer le développement de la végétation. Le projet devrait également contribuer à la création d'emplois au profit des habitants des communes concernées.

H.D



GESTION DES DÉCHETS À TINDOUF

RECYCLAGE ET RÉHABILITATION DES DÉCHARGES SAUVAGES

La wilaya de Tindouf engage une nouvelle opération pour améliorer la gestion des déchets, développer le recyclage et débarrasser les espaces urbains des dépôts sauvages. Le projet concerne les communes de Tindouf et d'Oum El Assel, a annoncé samedi le directeur de l'Environnement de la wilaya, Fouad Kara.

Dans une déclaration à l'APS, ce responsable a expliqué que cette initiative vise à mieux collecter et traiter les déchets afin de donner une seconde vie aux matières qui peuvent être réutilisées. L'objectif est également de développer les activités de recyclage et d'encourager les habitants à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

Le programme prévoit notamment le nettoyage de plusieurs endroits transformés en dépotoirs à ciel ouvert dans les quartiers des deux communes. Il comprend aussi la remise en état des décharges anarchiques afin de réduire leurs effets négatifs sur l'environnement et d'améliorer l'aspect des espaces urbains.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme de la wilaya consacré à la gestion durable des déchets et à la protection des ressources naturelles. Elle vise également à améliorer les conditions de vie des habitants en limitant les risques de pollution liés à l'accumulation des ordures. À travers ce projet, les autorités locales souhaitent ainsi faire évoluer les habitudes en matière de gestion des déchets et donner une plus grande place au recyclage. Il s'agit de ne plus considérer les déchets comme de simples résidus à éliminer, mais comme des matières pouvant être récupérées, transformées et réutilisées.

H.D

SANTÉ ET

TOURISME À ORAN

UN CONCOURS POUR FAIRE DÉCOUVRIR LA BEAUTÉ DE LA CAPITALE DE L'OUEST

La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran a lancé, samedi, un concours destiné à récompenser la meilleure vidéo consacrée à la promotion touristique de la région. Organisée sous le slogan « Oran, la perle de la Méditerranée », cette initiative vise à faire découvrir les richesses naturelles, historiques et culturelles de la wilaya à travers des réalisations audiovisuelles.

Ce concours s'inscrit dans le cadre des actions engagées pour renforcer l'attractivité touristique d'Oran. Il offre aux participants l'occasion de présenter, à travers leurs propres créations, les paysages, les monuments historiques, les traditions et les différentes destinations qui font la richesse de cette région.

Les organisateurs ont fixé plusieurs règles pour prendre part à la compétition. Chaque vidéo ne doit pas dépasser trois minutes et doit être une création originale du participant. Une attention particulière sera accordée à la qualité des images, du son et du montage, ainsi qu'au respect des droits d'auteur. Le contenu doit également présenter clairement les attraits touristiques, historiques et culturels de la wilaya.

Les participants peuvent réaliser leurs vidéos en arabe, en tamazight ou en anglais. Ils ont également la possibilité d'y ajouter des sous-titres pour faciliter leur compréhension. Chaque réalisation devra être accompagnée des coordonnées et des informations permettant de contacter son auteur.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leurs productions à l'adresse électronique réservée au concours, entre le 14 et le 24 novembre. Les vidéos seront départagées en fonction de plusieurs critères, notamment l'originalité de l'idée, la créativité, la qualité technique, l'intérêt du contenu et sa capacité à donner envie de découvrir Oran. La mise en valeur des sites touristiques et le respect des conditions de participation seront également pris en compte.

Les résultats de cette compétition seront dévoilés le 30 novembre, a précisé la Direction du tourisme et de l'artisanat.

R.Env

NORVÈGE

VICTOIRE HISTORIQUE POUR LES ÉCOLOGISTES

La plus haute juridiction de Norvège a donné raison aux écologistes vendredi en déclarant invalides trois licences pétrolières en mer du Nord, ce qui crée un précédent pouvant restreindre l'exploitation pétrolière dans le pays.

Selon la Cour suprême, qui s'est alignée sur l'argumentaire des militants, les études d'impact environnemental précédant l'octroi de ces licences n'incluaient pas les émissions de gaz à effet de serre générées lors de la combustion du pétrole après extraction, ce qui les rendait incomplètes.

"C'est une victoire historique pour le climat", réagit Haldis Tjeldflaat Helle, à la tête de la branche norvégienne de Greenpeace, l'une des organisations qui a porté plainte.

"Les grands pollueurs sont désormais contraints d'admettre dans quelle mesure exactement ils contribuent à la crise climatique que nous traversons actuellement", affirme-t-elle.

Après l'annonce de la décision, le ministère de l'Energie a indiqué qu'il respecterait ces exigences dans le cadre d'une nouvelle évaluation.

L'organisation Natur og Ungdom et la branche norvégienne de Greenpeace ont intenté une action en justice en 2023 contre les autorisations accordées pour les gisements de Tyrving, Breidablikk et Yggdrasil, affirmant qu'elles avaient été octroyées sans la réalisation d'études d'impact environnemental suffisantes.

En janvier 2024, un tribunal de première instance leur a donné raison, conduisant le ministère norvégien de l'Energie à faire appel. La décision a ensuite été confirmée par une cour d'appel en novembre 2025.

R.Env

VIRUS MPOX

LE BRÉSIL ENREGISTRE UN PREMIER DÉCÈS EN 2026

Le Brésil a enregistré le premier décès lié à une hausse des cas de Mpox, ont indiqué samedi les autorités sanitaires, tandis que le gouvernement prend des mesures préventives, tout en écartant pour l'instant l'hypothèse d'une flambée du virus.

Cette maladie infectieuse, qui peut provoquer fièvre et lésions cutanées, reste légère ou modérée dans la plupart des cas, même si des formes graves existent.

Le Brésil comptabilise 1.009 contaminations confirmées et un mort cette année, ce qui représente une "augmentation des cas de Mpox enregistrés en 2026", selon une note publiée vendredi par l'institut public Fiocruz, qui dépend du ministère de la Santé.

Le décès a été enregistré à Rio de Janeiro, où les cas positifs entre septembre et novembre ont doublé par rapport à ceux recensés le reste de l'année.

En 2022 et 2024, le Mpox a été considéré comme une urgence internationale par l'Organisation mondiale de la santé, en raison de sa rapide expansion dans certains pays.

Les autorités brésiliennes ont pris au cours des dernières semaines des mesures préventives, comme l'achat de 25.000 nouvelles doses de vaccin et la surveillance en laboratoire des variations génétiques du virus.

La majorité des cas ont été enregistrés à Sao Paulo (385) et Rio (384), deux des trois Etats les plus peuplés de ce pays de 214 millions d'habitants.

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

LE SALON DE L'ARTISANAT D'ART DE MASCARA OUVRE SES PORTES

53 ARTISANS RÉUNIS PENDANT QUATRE JOURS POUR PROMOUVOIR LE SAVOIR-FAIRE LOCAL

Le Salon de wilaya de l'artisanat d'art a ouvert ses portes dimanche à la Maison de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Mascara. Cet événement, organisé dans le cadre de la Journée nationale de l'artisan, réunit 53 artisans et artisanes venus de différentes communes de la wilaya.

Par Said Slimani

Initié par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, ce salon permet aux visiteurs de découvrir et d'acheter une grande variété de produits artisanaux locaux. Parmi les articles exposés, on trouve notamment des vêtements traditionnels pour femmes et hommes, des objets décoratifs en bois, des pâtisseries traditionnelles, des tissus, des ustensiles en terre cuite et en poterie, des articles en verre, ainsi que des objets ménagers fabriqués à partir de matières végétales (palmier-doum), des produits de savonnerie, de maroquinerie et du plâtre décoratif.

Un espace a également été aménagé pour présenter les missions et les activités de la CAM, notamment en matière d'enregistrement des artisans, d'accompagnement et de promotion des activités artisanales locales. Le salon se poursuivra pendant quatre jours.

La première journée a connu une affluence notable de visiteurs venus de la ville de Mascara et de plusieurs communes voisines, notamment El-Mamounia et El-Keurt. Ces derniers ont salué l'organisation de telles manifestations, qui leur permettent de découvrir les produits artisanaux locaux et d'acquérir des articles de qualité à des prix abordables, selon les témoignages recueillis auprès de certains visiteurs.

En marge de cet événement, un atelier de sensibilisation a été programmé afin de présenter les opportunités de formation proposées par la CAM aux jeunes souhaitant intégrer ce secteur et s'inscrire sur les registres des artisans, ont indiqué les organisateurs.

Cette initiative vise à valoriser la créativité et le travail artisanal, à faire connaître les atouts de l'artisanat traditionnel local et à en assurer la promotion. Elle ambitionne également d'élargir les perspectives de commercialisation des produits des artisans et de mettre en évidence les différents services proposés par la Chambre de wilaya aux artisans, aux personnes souhaitant exercer une activité artisanale, ainsi qu'aux porteurs de projets dans ce domaine.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme annuel élaboré par la Chambre, qui prévoit l'organisation de salons destinés à faire connaître les produits artisanaux emblématiques de la wilaya de Mascara, ainsi que d'autres événements visant à soutenir les artisans et à leur permettre de promouvoir et de commercialiser leurs produits.

S.S

LA CONFÉRENCE DE LA TARIQA TIDJANIA À LAGHOUAT SE TERMINE PAR DES RECOMMANDATIONS AMBITIEUSES

RENFORCER LA COOPÉRATION ACADÉMIQUE ET SOUTENIR LA PAIX EN AFRIQUE

Les travaux de la deuxième Conférence africaine de la Tariqa (confrérie) Tidjania, organisée à l'Université Amar Thelidji de Laghouat, se sont achevés par l'adoption de recommandations. Ces recommandations appellent à renforcer la coopération académique entre les universités algériennes et leurs homologues africaines, à soutenir les efforts en faveur de la paix, de la stabilité et du règlement des conflits sur le continent africain.

Selon le président de la conférence, Dr. Ali Bourekna, les recommandations de cette rencontre, organisée à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, préconisent plusieurs actions. Elles plaident pour la publication des travaux de la conférence dans un ouvrage scientifique collectif, l'institutionnalisation de ce rendez-vous scientifique en tant que manifestation internationale annuelle, la réalisation d'un film documentaire consacré au parcours de cheikh Sidi El-Hadj Ben Omar Tidjani, et la création d'un prix international dédié au dialogue spirituel et civilisationnel entre l'Algérie et l'Afrique.

Les participants ont appelé au renforcement de la recherche scientifique en matière de collecte, de numérisation et de catalogage du patrimoine matériel de la Tariqa Tidjania. Ils ont également recommandé la création d'une plateforme électronique spécialisée dans la conservation des manuscrits et des documents historiques afférents, ainsi que l'élaboration d'un glossaire scientifique consacré aux éminentes figures de la Tidjania en Algérie et en Afrique.

Le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, accompagné du khalife général de la Tariqa Tidjania, cheikh Ali Belarabi Tidjani, a présidé l'ouverture de cette rencontre. Celle-ci s'est tenue sous le thème « La Révolution algérienne (1954-1962) et la mémoire africaine : la personnalité du cheikh soufi et moudjahid Sidi El-Hadj Ben Omar Tidjani », avec la participation de chercheurs, d'universitaires et de Choyoukh issus de plus de 20 pays.

La rencontre a constitué un espace scientifique dédié à la valorisation de la mémoire africaine commune. Elle a permis de mettre en lumière la profondeur des liens historiques et civilisationnels entre l'Algérie et les pays du continent, ainsi que les contributions de la Tariqa Tidjania et de ses personnalités à la résistance contre le colonialisme français et au soutien à la Révolution de libération nationale algérienne. Elle a également souligné le rôle de la confrérie dans le renforcement des relations et de la solidarité entre les peuples africains. Les séances scientifiques ont été marquées par des communications présentées par plusieurs chercheurs étrangers, portant sur les dimensions historiques, spirituelles et civilisationnelles de l'ancrage africain de la Tariqa Tidjania. Le Pr. Racine Omar Ndiaye, de l'Université de Nouadhibou (Mauritanie), a par exemple présenté une communication consacrée à Aïn-Madhi et aux réseaux tidjanis en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à leur rôle dans la transmission des connaissances spirituelles et la consolidation de la solidarité. Des chercheurs mauritaniens ont également abordé le rôle de la Tidjania dans la lutte contre le colonialisme français et la résistance pacifique en Mauritanie durant la période allant de 1902 à 1943. Une autre communication a été consacrée à la personnalité de l'imam Moudjahid El-Hadj Omar Tall, ainsi qu'à son rôle dans la diffusion de la Tariqa Tidjania et le renforcement de son rayonnement en Afrique de l'Ouest.

Le chercheur Ibrahim Omar Othman (Nigéria) s'est intéressé aux dimensions du dialogue civilisationnel de la Tariqa Tidjania entre l'Algérie et l'Afrique de l'Ouest. Une autre intervention a porté sur les dimensions spirituelles et politiques du voyage de Sidi El Hadj Ben Omar Tidjani au Nigeria en 1949, à travers l'étude de documents, d'écrits historiques et de rapports britanniques.

Des chercheurs maliens ont présenté le rôle de la Tariqa Tidjania dans le dialogue civilisationnel entre l'Algérie et l'Afrique de l'Ouest, ainsi que ses contributions à la lutte contre le colonialisme. Une communication d'Égypte a abordé le rôle de la confrérie dans la résistance au colonialisme en Algérie et en Afrique, tandis que des chercheurs libyens se sont penchés sur l'importance de la diplomatie spirituelle dans la diffusion de l'islam et le renforcement des liens africains.

R.C

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DU MALI

LE SOGO BO, UN THÉÂTRE TRADITIONNEL AU CŒUR DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Le Sogo Bo, qui signifie en langue bamanan « l'animal sort », est un patrimoine culturel traditionnel qui a vu le jour au XIVe siècle, à la suite d'une alliance entre deux communautés, les Bozo et les Bamanan ou les Bambara, sur les rives du fleuve Niger.

Par Malika Azeb

Cette pratique est une sorte de théâtre englobant chant, danse, masques, marionnettes et musique, pratiqué dans plusieurs communautés du centre-ouest du Mali, notamment tout au long du fleuve Niger, précisément dans les régions de Ségou et de Markala.

Le spectacle est pratiqué par des hommes et des femmes portant des masques qui représentent des animaux, dont des lions, des antilopes, des oiseaux, des hippopotames et d'autres encore. Ces masques sont fabriqués avec une armature en bois ou en bambou, recouverte de tissus colorés, de paille et de cauris.

À l'intérieur se cachent un ou plusieurs jeunes hommes pour faire danser et marcher la structure, tandis que les femmes entonnent des chants ou des récits afin d'accompagner les représentations.

Ce théâtre populaire est bien plus qu'un spectacle : il est au cœur de la vie sociale des villages. Les représentations mêlent récits mythologiques, scènes de la vie quotidienne, chants et danses, et chaque personnage possède sa propre identité et contribue à transmettre les histoires et les valeurs de la communauté.

Les scènes racontent des histoires oscillant entre le sacré et le profane, comme celle du génie de l'eau Faaro, ainsi que des histoires drôles et humoristiques, utilisées généralement pour la critique. Dans l'ensemble, chaque histoire transmet des messages éducatifs.

Afin de préserver cet héritage, des associations de jeunes s'activent à travers l'organisation de spectacles pour faire connaître le Sogo Bo au grand public. Plusieurs initiatives culturelles ont également vu le jour au Mali, notamment à travers des festivals dédiés aux masques et aux marionnettes.

Bien que le Sogo Bo soit une pratique commune aux deux pays, le Niger et le Mali, elle est davantage ancrée dans les traditions maliennes. Ce théâtre est, depuis 2014, inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Cette tradition, qui continue de faire vivre une mémoire collective, est aujourd'hui fragilisée en raison des difficultés économiques et des bouleversements environnementaux affectant les communautés et leur capacité à organiser ce genre de manifestations culturelles.

M.A

ACTUALITÉS SPORTIVES

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR.I-3E J)

L'ALGÉRIE BAT LE TOGO (1-0) ET CONSOLIDE SON FAUTEUIL DE LEADER

La sélection algérienne de football a conforté sa position de leader du groupe (I) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027), en s'imposant devant son homologue togolaise sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), samedi soir au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la 3e journée. L'unique but de la rencontre a été inscrit par le défenseur Ramy Bensebaïni à la 76e minute de jeu, d'une belle tête croisée au deuxième poteau, après un joli centre d'Anis Hadj Moussa, permettant aux Verts de décrocher leur deuxième victoire dans ces qualifications.



Avant le coup d'envoi, le défenseur international Aïssa Mandi, qui compte 123 sélections sous les couleurs nationales, a été honoré par la Fédération algérienne de football (FAF), en reconnaissance de son parcours et des nombreux services rendus à la sélection nationale.

Sur le terrain, les Algériens ont pris l'initiative dès les premières minutes, en monopolisant le ballon et en multipliant les tentatives offensives. La première occasion est intervenue à la 11e minute, lorsque Hadj Moussa a tenté une frappe lointaine du pied gauche.

Les Verts ont ensuite manqué une belle opportunité d'ouvrir le score, par Mohamed Amine Amoura (22e), qui a perdu son face-à-face avec le gardien togolais, à l'issue d'une belle action collective.

Dix minutes plus tard (33e), Amine Gouiri a vu sa tentative, consécutive à une passe en profondeur d'Azzi, être contrée par un défenseur adverse.

Les visiteurs ont réagi à la 39e minute, mais la tête de Karim Dermane a été repoussée par le défenseur algérien Abada. Dans la dernière minute de la prxemière période, Gouiri, à la réception d'un centre de Bentaleb, a également manqué le cadre de la tête.

Au retour des vestiaires, les Togolais se sont montrés plus entreprenants, avec notamment une tentative de Dermane (49e), contrée par la défense algérienne, puis une frappe de Nadjombe (52e), repoussée par le gardien Mastil.

Les Algériens ont progressivement repris le contrôle des opérations, avec des tentatives de Gouiri (58e) et d'Himad Abdelli (69e), avant de trouver la faille à la 76e minute, grâce au capitaine Bensebaïni, qui a repris victorieusement de la tête un centre venu du côté droit de Hadj Moussa.

Après cette ouverture du score, les hommes de Brahim Hemdani ont tenté de faire le break, mais Ghedjemis (82e) et Hadj Moussa (83e) n'ont pas réussi à concrétiser leurs occasions. Abdelli (85e) a également vu sa tentative repoussée par le gardien togolais.

Les visiteurs ont tenté de revenir au score dans les dernières minutes, mais le gardien algérien Mastil s'est interposé devant Kodjo Laba (90e+2), préservant ainsi l'avantage des Verts jusqu'au coup de sifflet final.

Dans l'autre rencontre du groupe I, disputée vendredi au stade Levy Mwanawasa de Ndola, la Zambie et le Burundi se sont neutralisés (1-1, mi-temps : 1-0).

A l'issue de cette troisième journée, l'Algérie conserve la tête du classement avec sept points, devant la Zambie (4 pts) et le Togo (3 pts), tandis que le Burundi occupe la quatrième et dernière place avec deux unités.

Lors de la quatrième journée, prévue le 17 novembre, l'Algérie se déplacera au Togo (17h00), alors que le Burundi accueillera la Zambie (14h00).

Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe (hormis ceux des pays hôtes des groupes D, H et L, NDLR) se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2027, prévue au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, du 19 juin au 17 juillet 2027.

RS

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2027

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE S'ENVOLE POUR LE TOGO

La sélection algérienne de football s'est envolée dimanche après-midi pour Lomé, en prévision de son match contre le Togo, prévu demain mardi à 17h00, pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027).

Pour ce voyage, le groupe des Verts était amoindri du meneur de jeu Ibrahim Maza et de l'attaquant Anis Hadj-Moussa, ayant tous les deux déclaré forfait pour ce match, car "souffrant de blessures", selon la Fédération algérienne de football (FAF).

"Ibrahim Maza et Anis Hadj-Moussa ne seront pas du voyage à Lomé, prévu dimanche après-midi, en prévision de la rencontre face au Togo, programmée le mardi 17 novembre. Ces deux joueurs ont contracté des blessures samedi soir, lors du précédent match, contre cette équipe du Togo, disputée au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Ils souffrent tous deux d'une entorse à la cheville, et les examens médicaux effectués ce dimanche matin ont confirmé leur forfait pour le match", a détaillé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Un nouveau coup dur pour les Verts, qui déploraient déjà l'absence des défenseurs Jaouen Hadjam et Rafik Belghali, les milieux de terrain Mohamed Bachir Belloumi et Hicham Boudaoui, ainsi que l'attaquant Amin Chiakha, alors que le portier Abdelatif Ramdane a été dispensé à la suite du décès de son père.

Depuis la retraite internationale du stratège Ryad Mahrez, Maza et Hadj-Moussa s'étaient imposés comme "les nouveaux maîtres à jouer" de la sélection nationale. Le dernier cité était d'ailleurs passeur décisif pour Ramy Bensebaïni, sur l'action du but qui a offert la victoire aux Verts samedi, face au Togo (1-0).

Après trois journées dans ces éliminatoires de la CAN-2027, l'Algérie occupe la première place dans le Groupe (I), avec sept points (deux victoires et un nul). Elle devance la Zambie (2e/4 pts), le Togo (3e/3 pts), au moment où le Burundi ferme la marche, avec deux points au compteur.

A l'issue de la sixième et dernière journée de ces éliminatoires, les deux premiers de chaque groupe valideront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

RS

BASKET / BAL-2027 (DIV.OUEST - ELITE 16)
MATCH DE CLASSEMENT

LE NB STAOUÉLI TERMINE À LA 4E PLACE

Le Nadi Basket-ball Staouéli, représentant algérien à la phase "Elite 16" de la Division Ouest des qualifications à la Basket-ball Africa League (BAL-2027), s'est classé à la 4e place du groupe B, suite à sa défaite devant le Stade Malien par (60-82), mi-temps (27-32) en match de classement disputé dimanche à Abidjan.

Les scores des quarts-temps ont été comme suit :(16-18), (11-14), (18-19), (15-31). Lors de cette compétition, le club algérien a effectué un parcours honorable en terminant la phase de groupes à la deuxième place de la poule B avec cinq points, après deux victoires contre une défaite. Les Algériens avaient successivement perdu face à Al-Ittihad de Tripoli (59-98), avant de battre Espoir Basket-ball du Gabon (66-59) et Nabaya Sofas de Guinée (83-54).

En demi-finales, le NBS s'est incliné devant les Ivoiriens de JCA Kings sur le score de 76 à 63, qui évoluaient à domicile devant leur public. Les joueurs de Staouéli, qui espéraient atteindre la finale pour valider une qualification à la phase finale de la compétition continentale, n'ont pas réussi à franchir l'obstacle ivoirien, malgré une première mi-temps fort disputée, conclue avec un retard de deux points (37-39).

Dans l'autre demi-finale, les Libyens d'Al-Ittihad de Tripoli avaient dominé le Stade Malien (90-71).

Les deux finalistes de cette phase "Elite 16", en l'occurrence, la JCA Kings et Al-Ittihad de Tripoli, animeront la finale en soirée (20h00), décrochent ainsi leur qualification pour la BAL-2027, sous réserve de satisfaire au processus d'admission à la compétition.

RS

TENNIS / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U12

LES SÉLECTIONS ALGÉRIENNES FIXÉES SUR LEURS ADVERSAIRES

Les sélections algériennes des 12 ans (garçons et filles) connaissent désormais leurs adversaires aux Championnats d'Afrique par équipes de la catégorie, prévus du 16 au 22 novembre, à l'issue du tirage au sort effectué dimanche au Caire (Egypte), a annoncé la Fédération algérienne de tennis (FAT).

Chez les garçons, l'Algérie a été versée dans la poule B, aux côtés du Ghana, l'Afrique du Sud, Kenya, l'Angola et de la Guinée. La poule A est composée de la Tunisie, du Maroc, de l'Egypte, du Zimbabwe et de la Tanzanie.

Dans le tableau féminin, la sélection algérienne évoluera dans la poule A, en compagnie de la Tunisie, Zimbabwe, Nigeria et de l'Angola. La poule B regroupe l'Afrique du Sud, le Maroc, le Kenya, l'Egypte, la Tanzanie et la Guinée.

Pour rappel, la sélection des garçons est composée de Mohamed Amir Henni, Mohamed Amine Benyeles et Iyed Menceur, tandis que l'équipe féminine compte Yassmine Arouni, Aldjia Celina Guidji et Youssra Manseur.

La délégation algérienne est conduite par Amar Telghamti, membre du Bureau fédéral. L'encadrement technique est assuré par Ryad Anseur, directeur des équipes nationales, et l'entraîneur Mohammed Lotfi Benosmane.

RS

ACTUALITES SOCIOCULTURELLES

BANDE DESSINÉE

SLIM RETROUVE SES ÉTERNELS LECTEURS À LA LIBRAIRIE DU TIERS MONDE

Figure emblématique de la bande dessinée algérienne, le dessinateur Slim a rencontré ses lecteurs samedi dernier à la librairie du Tiers Monde, à Alger, à l'occasion d'une séance de vente dédicace organisée autour de son nouvel album, Le Coup d'éventail, présenté avec toujours autant d'humour et de bonne humeur.

Par Yakout Abina



Venus nombreux à la librairie Tiers Monde, fidèles lecteurs et passionnés de bande dessinée ont assisté à une rencontre marquée par les souvenirs et les réflexions de Slim sur un art qu'il défend depuis plusieurs décennies. Au fil des échanges, le dessinateur est revenu sur plusieurs moments marquants de son parcours, évoquant notamment le Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), dont il fut l'un des initiateurs. L'auteur a également salué l'engagement des organisateurs qui assurent aujourd'hui la continuité de l'événement. « C'est une bonne initiative. Je remercie les jeunes qui s'en occupent aujourd'hui et je leur souhaite de réussir malgré tout. J'espère que les prochaines éditions seront encore meilleures », a-t-il déclaré.

Pour Slim, la bande dessinée conserve une place à part dans le paysage culturel algérien. Selon lui, le public n'a jamais cessé de s'y intéresser. « Il y a beaucoup d'amateurs de BD en Algérie, notamment parce que les générations précédentes y étaient très attachées. « C'était le média le moins cher et les albums on se les passait de main en main », a-t-il expliqué.

Le dessinateur a également évoqué ses souvenirs d'enfance. Sa première bande dessinée fut un album italien découvert à l'âge de huit ans. Une passion précoce qui le conduira plus tard à rencontrer plusieurs grands noms de la BD italienne et américaine, dont l'influence marquera durablement son parcours

Parmi les visiteurs venus faire dédicacer leurs albums, Gregory Belaïche n'a pas caché son émotion. « Slim, c'est une histoire de famille, mon père m'avait emmené à une séance de dédicace à Riadh El Feth quand j'étais enfant et depuis, je me suis mis à collectionner toutes ses BD. C'est toujours un plaisir de le retrouver », a-t-il confié.

Interrogé sur la place croissante de l'intelligence artificielle dans les métiers de la création, Slim a adopté une position nuancée. S'il considère l'IA comme un outil capable d'aider les dessinateurs dans leur travail, qu'il s'agisse du dessin, de la réflexion ou encore de l'écriture des scénarios, il estime qu'elle peut également réduire la part d'imaginaire propre à la création humaine. « Il faut l'accepter, mais il faut aussi s'en méfier », a-t-il résumé.

Dans son dernier album, Le Coup d'éventail, l'auteur entraîne ses lecteurs dans l'Alger de l'époque ottomane aux cotés de l'inévitable Bouzid. Fidèle à son style, il y mêle humour, sarcasme et ironie pour proposer une lecture décalée de l'histoire.

Quant à ses projets, Slim prévoit de rééditer plusieurs de ses anciennes bandes dessinées. Son objectif est de remettre ces albums à la disposition du public après quelques retouches et une modernisation de leur présentation, afin de les rendre accessibles à une nouvelle génération de lecteurs grâce à des modes de diffusion adaptés aux usages actuels. Un événement est également prévu au début de l'année 2027 pour célébrer les soixante ans de Bouzid et Zina.

À travers cette rencontre à la librairie du Tiers Monde, l'artiste a une nouvelle fois démontré l'attachement que lui portent plusieurs générations de lecteurs, témoignant de la place singulière qu'il occupe dans l'histoire de la bande dessinée algérienne. En venant saluer leur auteur, les lecteurs ne se sont pas seulement fait dédicacer un livre, ils sont venus dire merci à celui qui a mis des images, des bulles et beaucoup d'humour sur leurs jeunes années, tout en prouvant que l'histoire de notre pays vue par Slim se lit aussi avec le sourire aux lèvres.

Y.A

COOPÉRATION ARTISTIQUE AFRICAINE

CINQ ARTISTES RÉUNIS AUTOUR D'UNE EXPOSITION SUR LES RÉALITÉS HUMAINES ET CULTURELLES

Réunissant cinq artistes venus d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte et du Sahara occidental, une exposition a été inaugurée samedi soir à la villa Boulkine, à Hussein Dey. À travers la peinture, la photographie et la vidéo, les œuvres présentées proposent des regards croisés sur les réalités culturelles et humaines sur notre continent, notamment sur le quotidien des réfugiés sahraouis.

Par Sarah Flifti



La villa Boulkine accueille, depuis samedi soir, une exposition consacrée à la coopération culturelle africaine. Les œuvres présentées sont le fruit du travail de cinq artistes ayant participé à la troisième édition de la résidence de création panafricaine, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC).

L'exposition rassemble des créations faisant appel à plusieurs disciplines artistiques, notamment la peinture, la photographie et la vidéo. Elle réunit les artistes algériens Hicham Chibatte et Imad Bekkair, la Tunisienne Amira Mtimet, l'Égyptienne Sahar Dourgham ainsi que l'artiste sahraoui Nana Maaruf. Tous ont travaillé autour d'une démarche fondée sur la création collective et le dialogue entre les cultures.

Selon Meriem Aït El Hara, responsable du département des arts visuels et du patrimoine à l'AARC et cheffe du projet, cette troisième résidence a été organisée en partenariat avec le Festival international sahraoui ARTifariti. Elle a souligné que cette initiative avait permis aux cinq artistes de partager leurs points de vue et de réaliser des œuvres inspirées de la vie dans les camps de réfugiés sahraouis, en abordant cette réalité sous ses aspects culturels et politiques.

Parmi les œuvres exposées, Hicham Chibatte présente une série de photographies en noir et blanc réalisées lors de son déplacement dans les camps de réfugiés de Boujdour. À travers son objectif, l'artiste cherche à immortaliser les lieux et à restituer l'atmosphère qui s'en dégage.

De son côté, Nana Maaruf consacre un court-métrage de dix minutes à la jeunesse sahraouie et à son quotidien. Son œuvre met en lumière les préoccupations de cette génération, ses interrogations sur l'existence ainsi que les difficultés auxquelles ses jeunes membres sont confrontés.

Quant à la Tunisienne Amira Mtimet, elle explore les liens entre l'être humain et son environnement à travers des compositions associant personnages, végétation et éléments architecturaux. Son travail ne se limite pas à une représentation esthétique des paysages. Il vise également à faire ressortir les ressemblances culturelles entre les sociétés algérienne et sahraouie.

L'artiste égyptienne Sahar Dourgham propose, pour sa part, une série de grandes toiles inspirées de sa découverte des camps de réfugiés sahraouis. À travers des peintures de grand format, elle traduit les impressions laissées par cette expérience et donne une place importante aux réalités qu'elle a observées sur le terrain.

L'Algérien Imad Bekkair adopte, quant à lui, une approche figurative. Ses œuvres représentent des éléments reconnaissables du quotidien, notamment des silhouettes humaines et des animaux. Ces figures prennent place dans des paysages sahariens qui constituent le décor de ses compositions.

Malgré la diversité de leurs disciplines et de leurs techniques, les cinq artistes partagent une même source d'inspiration : une expérience à la fois artistique et humaine, nourrie par les échanges et l'immersion dans les camps de réfugiés sahraouis.

Lancée le 20 octobre dernier, cette résidence panafricaine a notamment donné lieu à un séjour dans les camps de réfugiés sahraouis, du 30 octobre au 8 novembre.

S.F

DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

GAZA

LES ISRAÉLIENS METTENT EN ŒUVRE UNE « INGÉNIERIE DE LA FAMINE »

La famine à Gaza n'est pas une conséquence de la guerre, mais celle de la politique répressive israélienne qui transforme en armes la nourriture, l'aide humanitaire et la survie.



Par Ahmed Asmar

Plus d'un an après la signature du cessez-le-feu à Gaza – un accord qui, sur le papier, a mis fin au génocide au sens strict du terme –, la situation sur le terrain n'a pas changé. Au contraire, la situation humanitaire générale est entrée dans une nouvelle phase, marquée par de nouvelles réalités qui entretiennent la crise qui affecte l'ensemble de la population locale.

Les massacres et les bombardements se poursuivent, même si leur rythme est plus lent que pendant le génocide lui-même. Le siège se poursuit, voire s'intensifie, privant les personnes déplacées de matériaux de construction suffisants pour se protéger de l'hiver rigoureux que connaît déjà Gaza.

Quant à la nutrition et à l'alimentation, même si certaines améliorations ont été constatées, ce qu'Israël autorise à entrer à Gaza reste limité tant en quantité qu'en variété.

Cela a largement popularisé l'expression d'« ingénierie de la famine », employée par les organisations de défense des droits de l'homme et les groupes des Nations Unies pour décrire la situation. L'expression n'est pas rhétorique ; elle décrit une politique délibérée visant à contrôler ce qui entre à Gaza, en quelles quantités, par qui et dans quelles conditions.

Il en résulte un système dans lequel la nourriture n'est pas simplement insuffisante, mais elle constitue une des épreuves quotidiennes de presque toutes les familles de Gaza.

Le manque de nourriture est géré, entretenu et calibré jusqu'à la dernière calorie. Il est entretenu précisément parce qu'il sert un objectif politique : maintenir toute une population dans un état de dépendance, de vulnérabilité et d'assujettissement, pour rendre la vie à Gaza impossible. Et cela fonctionne.

Une pénurie savamment contrôlée

Le terme « famine orchestrée » ne désigne pas une pénurie naturelle ni une conséquence involontaire de la guerre. Il décrit le contrôle délibéré et systématique de l'entrée des denrées alimentaires – leurs sources, leurs types et leur distribution – de manière à faire de la privation un outil de pression et d'asservissement.

Il ne s'agit pas simplement de savoir quelle quantité de nourriture parvient à Gaza, mais aussi de savoir qui est autorisé à l'acheminer et quels produits sont autorisés à passer.

Dans la pratique, des produits secondaires tels que les chocolats et les bonbons s'accumulent en abondance sur les rayons, tandis que la farine et les légumes – les produits de base – restent rares, voire totalement interdits.

Les chiffres et les statistiques à Gaza témoignent d'une contraction délibérée. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a été contraint de réduire d'environ un tiers son aide alimentaire à Gaza en octobre, privant ainsi près d'un demi-million de Palestiniens et faisant passer le nombre de bénéficiaires de 1,6 million à 1,1 million. Les rations alimentaires ont été divisées par deux, et le nombre de repas chauds quotidiens est passé de 250 000 à 150 000.

Cette réduction a été attribuée non seulement à des pénuries de financement, mais aussi à Israël, qui a imposé de sévères restrictions à l'entrée des marchandises, notamment des denrées alimentaires et des matériaux de construction, par les points de passage. Il en résulte que même le flux humanitaire est restreint tandis que le flux commercial est étouffé, et que les deux restent sous le contrôle d'Israël.

Le secteur de la boulangerie en est une illustration frappante. Fin octobre, l'Association des boulangers de Gaza a averti que les stocks commerciaux de farine étaient complètement épuisés et que seules sept boulangeries sur vingt restaient opérationnelles, les autres risquant de fermer dans les 48 heures si de nouveaux approvisionnements n'étaient pas autorisés.

L'association a attribué cette crise à la fermeture des points de passage par Israël au cours de la semaine précédente et à son refus d'autoriser l'entrée de farine commerciale à Gaza, malgré la réouverture partielle des points de passage.

Le message était sans équivoque : le pain, produit de première nécessité, était rationné non pas par manque de disponibilité, mais par une politique délibérée.

Cette politique se répète avec une quasi-régularité, s'inscrivant dans le quotidien difficile des habitants de Gaza, dont les conversations tournent désormais sans cesse autour de l'ouverture et de la réouverture des points de passage et de ce qui y est autorisé à entrer.

L'architecture des restrictions

Les restrictions ne sont pas uniquement quantitatives ; elles privent de mille manières les Palestiniens des denrées alimentaires et les matériaux de construction dont ils ont le plus désespérément besoin, tant en été qu'en hiver.

Des sources économiques palestiniennes indiquent que le nombre de produits entrant à Gaza ne dépasse pas 200, contre plus de 10 000 avant le génocide, soit environ 2 % de la diversité antérieure des marchandises.

Le nombre de commerçants autorisés par Israël à faire entrer des marchandises à Gaza après le génocide serait passé de 13 à huit, l'approvisionnement étant limité à quatre entreprises israéliennes, selon une requête juridique déposée par l'Union générale des industries palestiniennes devant un tribunal israélien.

Cela signifie que la crise ne porte pas simplement sur la quantité de nourriture disponible ; elle concerne ceux qui sont autorisés à tirer profit de sa distribution et les produits autorisés à atteindre le marché.

La restriction des produits et des commerçants constitue un mécanisme de contrôle qui s'ajoute à la fermeture physique des points de passage. Elle garantit que, même lorsque des denrées alimentaires parviennent à entrer, l'économie locale reste étranglée et la population dépendante d'un circuit d'approvisionnement étroit et contrôlé, tandis que la situation générale reste si fragile qu'il est impossible de faire face à des problèmes mineurs, comme les tempêtes ou le mauvais temps.

Le bilan humanitaire de ce système se mesure en vies humaines. L'analyse de la Classification intégrée des phases de sécurité alimentaire (IPC) de juillet 2026 a révélé qu'environ 1,4 million de Palestiniens, soit environ 67 % de la population de Gaza, étaient confrontés à une crise ou à des niveaux encore plus graves d'insécurité alimentaire aiguë, dont quelque 212 000 se trouvaient en situation d'urgence.

L'analyse mettait en garde contre une détérioration attendue au cours du second semestre. Elle ne parlait pas encore de famine à Gaza, mais indiquait que le terme pourrait s'appliquer, en cas de nouvelle réduction de l'aide, tant la situation était précaire.

La famine comme méthode

Le cadre juridique régissant ces pratiques et politiques délibérées est sans ambiguïté. Le droit international humanitaire interdit de recourir à la famine des civils comme méthode de guerre.

La quatrième Convention de Genève oblige une puissance occupante à garantir à la population l'approvisionnement en nourriture et en autres biens nécessaires à son subsistance, et le Protocole additionnel I interdit explicitement d'attaquer des biens indispensables à la survie.

L'organisation israélienne de défense des droits humains B'Tselem a conclu dans un rapport de 2024 qu'Israël commettait le crime de famine à Gaza, citant le blocage d'une aide humanitaire adéquate et la destruction de la production alimentaire locale.

De plus, depuis le cessez-le-feu, de nouveaux éléments de preuve n'ont fait que renforcer cette conclusion. Dans son « Rapport mondial » publié en février 2026, Human Rights Watch a clairement déclaré que les autorités israéliennes « ont utilisé la famine comme arme de guerre à Gaza », citant le blocus total imposé et les restrictions sévères imposées à l'aide humanitaire et à l'aide au logement qui ont suivi.

Ce constat n'était pas nouveau, mais constituait une nouvelle attestation d'une politique qui se poursuit au su et à la vue du monde entier.

Ce qui se passe à Gaza n'est pas une crise humanitaire née du chaos de la guerre ; il s'agit d'une crise orchestrée, mise en place par le contrôle des points de passage, la restriction des marchandises, la réduction du nombre de commerçants et la destruction de la production locale. L

La famine et la pénurie persistante de produits de première nécessité qui touchent désormais la plupart des familles gazaouies, en particulier en cette saison hivernale, constituent une preuve flagrante de l'utilisation par Israël de la nourriture et de tous les biens indispensables comme armes de guerre, une politique claire et indéniable visant à provoquer l'exode de la population.

Cette politique se poursuit, sans relâche, sous le regard d'une communauté internationale qui réagit avec une quasi-indifférence, manquant largement à ses obligations juridiques et morales de s'opposer à une méthode de guerre inhumaine, conçue pour rendre la vie invivable aux Palestiniens, tout en faisant semblant de leur donner les moyens de survivre.

Voilà, c'est cela, l'ingénierie de la famine…

A.A

ENTRE NOUS

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

DIÈLWENDÉ ET LA PRINCESSE TÉNÉ OU LA VICTOIRE DE LA SAGESSE



Il y a bien longtemps, au cœur du pays des Mossi, vivait un grand roi dont la renommée s'étendait bien au-delà des frontières de son royaume.

Ce souverain avait une fille unique, la princesse Téné.

Téné était gracieuse comme une biche, belle comme l'aurore et douce comme la brise du matin. Son visage délicat, son teint éclatant et ses yeux lumineux faisaient rêver tous les jeunes hommes du royaume. Sa beauté était telle que de nombreux princes, venus de contrées lointaines, avaient déjà sollicité sa main.

Mais le roi avait une vision bien particulière du mariage de sa fille. Il ne voulait pas que Téné épouse simplement un homme riche ou puissant. Il souhaitait lui trouver un époux doté d'intelligence, de courage et de discernement.

Un jour, il convoqua tout le peuple sur la grande place du village et fit une annonce qui plongea l'assemblée dans la stupéfaction :

— Écoutez-moi, peuple de mon royaume ! Ma fille Téné épousera celui qui réussira à transpercer, d'un seul tir de flèche, le tronc du gigantesque baobab qui se dresse à l'entrée de notre village. Celui qui accomplira cet exploit aura gagné le droit de devenir mon gendre.

Un silence profond s'abattit sur la foule.

Transpercer un baobab d'une seule flèche ? C'était presque inimaginable ! Son tronc était si imposant que trois hommes, les bras tendus, ne pouvaient même pas en faire le tour.

Pourtant, la beauté de la princesse était si envoûtante que les jeunes hommes ne renoncèrent pas à leur ambition. Pendant des semaines, puis des mois, ils s'entraînèrent sans relâche au tir à l'arc, convaincus qu'ils finiraient par relever ce défi.

Enfin, le grand jour arriva.

Tous les prétendants se présentèrent dans leurs plus beaux habits, vêtus de tenues somptueuses aux couleurs éclatantes. Leurs arcs étaient neufs, certains ornés d'or et de cauris. Ils avançaient fièrement, la tête haute, persuadés que leur force et leur adresse leur permettraient de remporter l'épreuve.

Le premier prétendant s'avança. Il banda son arc de toutes ses forces et décocha sa flèche.

Clac ! La flèche se brisa contre l'écorce du baobab.

Le deuxième prit sa place et tira à son tour.

Pouf ! Sa flèche rebondit sur le tronc avant de retomber au sol.

Le troisième essaya, puis le quatrième, le cinquième et bien d'autres encore. Mais aucun ne réussit.

Certains accusèrent leurs arcs de mauvaise qualité. D'autres prétendirent que le vent avait dévié leurs flèches. Quelques-uns allèrent même jusqu'à soupçonner le roi de leur avoir lancé un défi impossible dans le seul but de les ridiculiser.

Le roi, lui, gardait le silence. À ses côtés, la princesse Téné observait la scène, le cœur rempli d'incertitude.

Dans la foule, les murmures se faisaient de plus en plus nombreux :

— C'est impossible ! Personne ne pourra jamais épouser la princesse !

C'est alors qu'un jeune homme s'avança discrètement.

Il s'appelait Dièlwendé.

Il n'était ni prince ni fils d'un riche commerçant. Il ne portait aucun vêtement luxueux et son arc, contrairement à ceux des autres prétendants, était simple et sans ornement. Ses sandales étaient usées et son apparence ne laissait deviner aucune richesse.

Mais il avait quelque chose que les autres semblaient avoir oublié : un regard attentif et un esprit patient.

Dès qu'il fit quelques pas vers le baobab, les moqueries fusèrent de toutes parts.

— Toi aussi, tu veux tenter ta chance ? Retourne plutôt garder les chèvres !

— Regarde un peu ton apparence ! Les hommes les plus forts ont échoué. Qu'espères-tu accomplir avec ton pauvre arc ?

Dièlwendé ne répondit pas. Il ne chercha ni à se justifier ni à impressionner la foule.

Car, pendant que les autres s'étaient consacrés à développer leur force et leur adresse, lui avait choisi une autre voie : observer attentivement.

Depuis plusieurs semaines, il avait pris l'habitude de se rendre chaque matin au pied du vieux baobab. Il s'asseyait à son ombre, contemplait son immense tronc et étudiait ses moindres particularités.

Il avait remarqué que, malgré sa robustesse, le baobab portait les marques du temps. Les pluies, les termites et les nombreuses saisons avaient progressivement fragilisé son écorce. Une longue fissure s'était formée dans son tronc, créant un étroit passage qui le traversait de part en part.

Cette ouverture était presque invisible pour celui qui ne prenait pas le temps de regarder attentivement.

Voilà ce que les autres prétendants n'avaient jamais remarqué !

Tous visaient le centre du tronc, là où le bois était le plus épais et le plus résistant. Dièlwendé, lui, connaissait désormais le point par lequel sa flèche pouvait passer.

Il s'avança calmement, s'agenouilla et prit le temps de préparer son tir. Il inspira profondément, ajusta son arc, fixa son regard sur la petite fissure et décocha sa flèche.

Fiiiiouuu !

La flèche fendit l'air, pénétra dans l'étroite ouverture, traversa le tronc du baobab et ressortit de l'autre côté !

Un silence de stupeur envahit la place.

Personne ne parvenait à croire ce qu'il venait de voir.

Puis, soudain, la foule éclata de joie. Les cris d'admiration et les applaudissements retentirent de toutes parts.

Le roi se leva, le visage illuminé par la surprise et la satisfaction.

— La parole d'un roi est sacrée ! J'ai promis ma fille à celui qui réussirait cette épreuve, et Dièlwendé vient de l'accomplir. C'est donc lui qui épousera la princesse Téné !

Les prétendants qui s'étaient autrefois montrés arrogants baissèrent la tête. Ils comprirent alors que leur échec ne venait pas nécessairement d'un manque de force, mais surtout d'un manque d'observation et de réflexion.

La princesse Téné s'avança à son tour, un doux sourire aux lèvres. Elle n'était nullement déçue par le choix du destin. Au contraire, elle avait compris ce que beaucoup n'avaient pas su voir : elle n'épouserait pas simplement l'homme le plus fort du royaume, mais celui qui savait observer avant d'agir, réfléchir avant de décider et comprendre avant de juger.

Le mariage de Dièlwendé et de la princesse Téné fut célébré dans tout le royaume pendant sept jours et sept nuits.

Les habitants mangèrent, dansèrent et chantèrent au rythme des tam-tams. Les griots racontèrent l'exploit du jeune homme dans les villages voisins, afin que personne n'oublie cette histoire.

Depuis ce jour, dans tout le pays des Mossi, lorsqu'un jeune homme se vantait de sa force ou de ses prouesses, les anciens lui rappelaient cette histoire et lui enseignaient quelques vérités :

— Mon fils, la force sans l'intelligence ressemble à une flèche sans pointe : elle peut faire du bruit, mais elle ne traverse rien.

— Ce n'est pas toujours la puissance de l'arc qui fait la différence, mais la justesse du regard de celui qui vise.

— Celui qui méprise le petit ruisseau oublie parfois que c'est lui qui, avec le temps, devient une grande rivière.

Et c'est ainsi que Dièlwendé, ce jeune homme simple que personne ne remarquait, devint l'époux de la princesse Téné.

Il ne conquit pas son cœur grâce à sa richesse, à son rang ou à sa force physique, mais grâce à une qualité bien plus précieuse : la sagesse.

Moralité:

Dans la vie, celui qui prend le temps d'observer et de réfléchir voit souvent des possibilités que les plus pressés ne remarquent jamais. Car la véritable grandeur ne consiste pas à être le plus fort, mais à savoir utiliser intelligemment ce que l'on possède.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 12/11/2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:44	12:33	15:28	17:51	19:14

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION POLICIÈRE INTERNATIONALE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SÛRETÉ NATIONALE REÇOIT LE CONSEILLER DE LA POLICE DES NATIONS UNIES

Le directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, a reçu le Conseiller de la Police des Nations unies, M. Faisal Shahkar, dans le cadre du renforcement de la coopération policière internationale, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) .



Cette rencontre, tenue samedi à Alger en présence de hauts cadres de la Sûreté nationale, a été "l'occasion de passer en revue l'état de la coopération entre la Police algérienne et la Police des Nations Unies (UNPOL), et d'examiner les moyens de la renforcer et de développer ses perspectives, à travers l'échange d'expertises et d'expériences, notamment en matière de formation et d'entraînement policiers, à même de contribuer à l'amélioration des performances et de s'adapter aux mutations et aux défis sécuritaires actuels", selon le communiqué.

RA

ALGÉRIE-ETATS-UNIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SÛRETÉ NATIONALE REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE L'ETAT AMÉRICAIN DU KANSAS

Le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, a reçu une délégation américaine de l'Etat du Kansas, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre de la consécration des traditions de reconnaissance et de gratitude, le Directeur général de la Sûreté nationale a reçu, dans la soirée du 14 novembre 2026, une délégation américaine venue de l'Etat du Kansas, comprenant le maire de la ville d'Elkader (Iowa), ainsi que Mme Meghan Dennis Bardwell et son collègue M. David Ernst, de la police de la ville de Lawrence", précise la même source.

A cette occasion, la délégation américaine a visité l'espace Mémoire, au niveau du siège de la DGSN, où les hôtes de l'Algérie ont parcouru les différentes sections de cet espace, ajoute le communiqué. La délégation a, également, suivi un exposé retraçant "les différentes étapes historiques marquantes ayant jalonné le parcours de la police algérienne au fil du temps, depuis ses origines historiques jusqu'à l'époque moderne, en passant par les diverses stations de développement et professionnelles reflétant le professionnalisme et les réalisations de cette prestigieuse institution dans la protection du citoyen et des biens, dans le respect des normes internationales et démocratiques". De leur côté, les deux policiers américains ont exprimé leur profonde gratitude pour cette initiative louable, se disant impressionnés par l'histoire de la police algérienne, et le haut degré de professionnalisme dont ont fait preuve ses éléments lors de la visite de la délégation du Kansas en Algérie, soulignant que cette expérience restera gravée dans leur mémoire professionnelle et personnelle, conclut le communiqué.

RS

SANTÉ MILITAIRE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 2E JOURNÉE MÉDICO-CHIRURGICALE DE L'HÔPITAL MÈRE-ENFANT DE L'ARMÉE (MDN)

Le Général-Major Souid Mohamed El Bachir, Directeur central des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale (MDN), a supervisé, samedi, au Cercle national de l'Armée à Béni Messous (Alger), la cérémonie d'ouverture des travaux de la 2e Journée médico-chirurgicale de l'Hôpital Mère-Enfant de l'Armée, indique un communiqué du MDN.

"Monsieur le Général-Major Souid Mohamed El Bachir, Directeur Central des Services de Santé Militaire/Ministère de la Défense Nationale, a supervisé, ce samedi 14 novembre 2026, au Cercle National de l'Armée à Béni Messous en 1ère Région Militaire, la cérémonie d'ouverture des travaux de la 2e Journée médico-chirurgicale de l'Hôpital Mère-Enfant de l'Armée, et ce, en présence de médecins et de professeurs militaires relevant des différents établissements et structures relevant des services de santé militaire, ainsi que de médecins et de professeurs civils représentant différents hôpitaux nationaux, en sus de médecins étrangers", est-il indiqué dans le communiqué.

Dans son allocution d'ouverture, le Directeur central des services de santé militaire a souligné l'importance de ce rendez-vous scientifique, qui constitue un espace d'échange des connaissances et des expériences, permettant ainsi de s'adapter aux développements scientifiques et technologiques que connaît le secteur de la santé.

"Ce rendez-vous scientifique n'est pas une simple rencontre académique. Elle incarne la ferme volonté du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire de réunir toutes les conditions nécessaires à même d'assurer le développement de notre système de santé militaire et d'améliorer la qualité des prestations fournies. Cela ne peut se concrétiser qu'à travers l'encouragement de la formation continue et de la recherche scientifique afin d'être au diapason des avancées scientifiques et technologiques que connaît le secteur de la santé", a-t-il souligné. De son côté, le Directeur général de l'Hôpital Mère-Enfant de l'Armée a affirmé que l'organisation de cette 2e Journée médico-chirurgicale constitue une importante étape scientifique et professionnelle,réunissant des compétences médicales nationales et étrangères, ainsi qu'une nouvelle opportunité pour renforcer l'échange entre les différentes spécialités médicales et chirurgicales.

Cette manifestation scientifique a été marquée par la présentation de plusieurs interventions d'une grande importance, étant liées directement à la santé de la mère et de l'enfant, ainsi qu'aux évolutions scientifiques et technologiques que connaît ce domaine, selon le communiqué. A ce titre, les interventions ont porté sur l'approche médicale des pathologies respiratoires et neurologiques chez l'enfant, le rôle de la biologie médicale dans le diagnostic des maladies de la femme et de l'enfant, ainsi que les hémopathies malignes chez l'enfant.

Dans le même contexte, des ateliers médicaux ont été organisés, lesquels ont constitué une opportunité pour échanger les expériences et les expertises, ainsi que de renforcer les connaissances pratiques dans les spécialités médico-chirurgicales, à même de contribuer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge sanitaire de la mère et de l'enfant, ajoute la même source.

RS

FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ ABOU BEKR-BELKAÏD DE TLEMCEN

DÉBUT DE LA 9E CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDES DE LA ROUTE DE LA SOIE

Les travaux de la 9e conférence scientifique internationale annuelle de l'Association internationale des études de la Route de la soie (IASS) ont débuté, dimanche soir à la faculté de médecine de l'Université Abou Bekr-Belkaïd de Tlemcen, parallèlement à la tenue de la 11e assemblée générale du Réseau des universités de la Route de la soie.

Le programme de cette rencontre scientifique prévoit plusieurs sessions consacrées, notamment, à la médecine, aux énergies renouvelables, au patrimoine culturel et aux langues, ainsi qu'à d'autres thématiques portant sur les mutations actuelles dans l'espace de la nouvelle Route de la soie.

A cette occasion, des chercheurs ont présenté différentes analyses sur les racines historiques de la Route de la soie et les perspectives de leur mise en relation avec les réalités contemporaines de la nouvelle initiative chinoise. Les travaux abordent également les mécanismes permettant de relever les défis transfrontaliers, notamment les changements climatiques, ainsi que les moyens de renforcer l'intégration entre les connaissances scientifiques et les projets de développement durable. Les participants examinent également les perspectives de développement des programmes de formation conjoints et d'échange d'expertises entre enseignants et étudiants, dans le but de concrétiser les ambitions communes à travers des projets de terrain. Cette manifestation scientifique connaît la participation d'enseignants universitaires et de doctorants, qui enrichissent les débats en soulevant des questions et des préoccupations relatives aux perspectives des futurs partenariats et à leurs retombées sur le développement du système de recherche scientifique au sein des universités algériennes. Les travaux de la conférence et de l'assemblée générale se poursuivront durant deux jours. Ils seront marqués par la présentation, l'examen et l'adoption des rapports, ainsi que par la validation des futurs programmes d'action du réseau.

RS

AFFLUX DE MIGRANTS VERS CEUTA

UN RAPPORT RÉVÈLE L'IMPLICATION DE 18 HAUTS RESPONSABLES MAROCAINS

Un nouveau rapport du Centre national espagnol des migrations et des frontières (CENIF) a révélé l'implication de 18 responsables marocains dans l'afflux massif de migrants marocains dans l'enclave espagnole de Ceuta les 30 et 31 juillet dernier, a rapporté le quotidien espagnol El Independiente, affirmant que cette prise d'assaut a été "planifiée et organisée" par les autorités de Tanger. La même source a expliqué que ce nouveau rapport, remis par les enquêteurs à la juge Maria Tardon de l'Audience nationale espagnole, s'appuie sur les témoignages de 81 migrants marocains, les transcriptions de leurs entretiens, ainsi que l'analyse de photographies documentant les moments les plus critiques des événements, comprenant des noms de hauts responsables de la sécurité, d'autorités civiles et de fonctionnaires à différents niveaux de l'administration marocaine, parmi lesquels le wali de Tétouan, Mohamed El Oualidi, et le wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Younes Tazi. Le Centre espagnol a affirmé, à ce sujet, que la prise d'assaut de l'enclave espagnole de Ceuta n'était pas un incident spontané, mais une opération planifiée et organisée, soulignant la présence simultanée de responsables de différentes structures de sécurité marocaines, dont certains occupent des postes de direction et de coordination lors du passage de la frontière vers Ceuta, au cours duquel 83 migrants marocains ont perdu la vie, a ajouté le journal.

Pour rappel, la Direction générale espagnole du renseignement avait remis, au début du mois en cours, un rapport au juge d'instruction de l'Audience nationale identifiant deux hauts responsables de la sécurité marocaine qui donnaient des instructions aux migrants à leur entrée dans la ville. Il s'agit d'El Oualidi lui-même et du chef de la sécurité de M'diq-Fnideq, Abdel Fattah Sayed Radi. Le Centre a ajouté les noms d'autres responsables de la police marocaine à la liste et a également interpellé les autorités civiles locales, notamment le gouverneur, le préfet de M'diq-Fnideq, le pacha de Fnideq, ainsi que les élus et responsables locaux.

D'après ce nouveau rapport, les enquêteurs avaient rédigé jusqu'à la date du 29 octobre dernier, 13 procès-verbaux (PV), identifié des individus grâce à des photographies et recoupé ces PV avec des images des événements, les bases de données de la police et des publications circulant sur les réseaux sociaux et dans les médias marocains.

RI